



FORUM ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS

13 et 14 mai 2024

RAPPORT

Préparé par :

NVision Insight Group et le Conseil économique autochtone
23 octobre 2024

Table des matières

Résumé.....	4
Introduction	7
Contexte.....	9
Le processus.....	10
Développement économique et autodétermination.....	13
Un cadre pour la croissance économique.....	13
Cadre politique	13
Catégories du cadre.....	14
1. Accès au capital.....	17
La session a débuté par une question clé :	
En quoi un meilleur accès au capital importe-t-il pour vous?	17
Initiatives recommandées.....	21
1. Permettre la monétisation des transferts fédéraux	21
2. Créer une banque de développement autochtone	21
3. Créer un programme de garantie de prêts autochtones pour soutenir les grands projets	22
4. Soutenir de nouvelles façons d'accéder au capital pour le secteur privé des Premières Nations	22
2. Soutien aux entreprises	23
Initiatives recommandées.....	29
5. Fournir des ressources au Conseil économique autochtone afin de coordonner le soutien au développement économique et commercial des Premières Nations.	29
6. Encourager les entreprises canadiennes et le secteur public à s'approvisionner auprès des entreprises des Premières Nations.....	29
7. Développer et soutenir de nouveaux moyens pour les entreprises autochtones de commercer et d'exporter des marchandises.....	29
8. Financer un poste d'agent de développement économique pour chaque communauté des Premières Nations au Canada.	30
9. Développer l'entrepreneuriat et les soutiens à la formation	30
3. Collaboration des Premières Nations	31
Initiatives recommandées.....	36
10. Créer une commission d'investissement autochtone afin d'offrir aux Premières Nations des rendements plus élevés à des frais de gestion moins élevés.....	36
11. Soutenir la mise en place d'une offre d'assurance dirigée par les Premières Nations au service des gouvernements et des institutions	

des Premières Nations:	37
12. Soutenir la mise en place de normes, de ressources et d'outils pour les fiducies des Premières Nations.....	37
13. Soutenir la formation en matière de gouvernance dispensée par les Premières Nations à l'intention des dirigeants des Premières Nations.	38
 Initiatives recommandées.....	44
14. S'engager à mettre en place un nouveau cadre fiscal qui transfère l'autorité et les recettes aux gouvernements des Premières Nations...	44
15. Conférer un statut d'exonération fiscale aux fiducies des Premières Nations.....	45
16. Soutenir la création d'un registre de gouvernance foncière des Premières Nations.....	45
17. Consacrer davantage de ressources aux organisations qui soutiennent le contrôle local des terres des Premières Nations, comme le Conseil consultatif des terres (CCT) et l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA).	45
18. Réformer le processus d'ajout aux réserves afin de gagner en efficacité et d'accélérer l'expansion des terres de réserve	46
19. Renforcer la souveraineté sur les actifs incorporels.....	46
 1. Résumé du forum virtuel	50
2. Ordre du jour : Forum en présentiel	55
3. Ordre du jour : Forum en ligne	56
4. Vision d'avenir.....	57
5. Initiatives recommandées.....	59

Résumé

Aperçu de l'événement

Les 13 et 14 mai 2024, plusieurs organisations autochtones nationales (OAN) ont uni leurs forces pour organiser un Forum économique des Premières Nations (FEPN) à Winnipeg, une participation complémentaire en ligne survenant plus tard ce même mois. L'événement a réuni plus de 250 participants en personne et 100 participants en ligne, dont des représentants de divers gouvernements des Premières Nations, des OAN, ainsi que des agents de développement économique (ADE) et des entrepreneurs. Le forum visait à favoriser le dialogue et la collaboration en vue de promouvoir les intérêts économiques des Premières Nations.

Parmi les organisateurs du forum des OAN figuraient les organisations et institutions suivantes :

- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)
- Administration financière des Premières Nations (AFPN)
- Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF)
- First Nations Major Projects Coalition (FNMPC)
- National Aboriginal Trust Officers Association (NATOA)
- Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)
- Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA)
- Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGFPN)

Bien que de nombreuses conclusions politiques aient été tirées, la véritable valeur du forum résidait dans les discussions entre les dirigeants des Premières Nations, les agents de développement économique, les gens d'affaires et les OAN. Ce fut le début de discussions portant sur la promotion de la réconciliation économique et le début d'un processus visant à faire progresser les priorités économiques des Premières Nations. Les discussions ont souligné l'importance de poursuivre le dialogue et la collaboration afin de faire progresser les intérêts économiques des Premières Nations à long terme. L'événement a mis en évidence plusieurs thèmes et principes clés essentiels pour favoriser le progrès au sein des communautés des Premières Nations :

Les discussions ont été organisées autour de cinq grands thèmes :

- Accès au capital
- Soutien aux entreprises
- Coopération entre les Premières Nations
- Recettes publiques des Premières Nations
- Souveraineté sur les terres

Les participants se sont réunis dans des salles de discussion pour débattre de l'importance et de la nature des défis rencontrés dans ces domaines clés, ainsi que des solutions possibles. Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles, les participants ont discuté de ces domaines clés dans le cadre de sessions distinctes, à hauteur de trois sessions par thème, à des moments

différents.

Cette approche a permis aux différents participants d'assister à chaque session en fonction de leurs intérêts ou de leur domaine d'expertise, élargissant ainsi le champ de la participation et permettant de recueillir des commentaires plus significatifs et plus percutants. Les animateurs ont également demandé aux participants d'évaluer les solutions politiques proposées par les OAN et de les classer en ordre d'importance. Ces solutions politiques des OAN étaient fondées sur les commentaires des Premières Nations qu'ils servent, ainsi que sur leur expertise en la matière.

Conclusions politiques

Le Forum économique des Premières Nations (FEPN) n'est qu'une étape d'un parcours sur la voie de la réconciliation économique. Les conclusions politiques ne sont pas une fin en soi; elles s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue continu sur la manière de faire tomber les obstacles coloniaux à la croissance et de soutenir les solutions proposées par les Premières Nations. La véritable valeur de ce forum réside dans le dialogue continu et les efforts de collaboration visant à promouvoir les intérêts économiques des Premières Nations. En faisant progresser les priorités économiques et en continuant à s'appuyer sur les principes d'unité, de renforcement des capacités, d'autodétermination, d'approches prospectives et de durabilité, les Premières Nations peuvent, ensemble, créer un avenir prospère. Le forum a souligné l'importance du leadership autochtone et la nécessité pour le Canada d'écouter et de soutenir ces efforts, en s'engageant à fournir aux Premières Nations les outils et les ressources nécessaires pour gouverner efficacement et subvenir aux besoins de leurs communautés.

En collaboration avec les OAN, les participants au forum ont identifié la nécessité d'un changement politique ambitieux qui élimine les obstacles liés aux terres, au capital et aux capacités qui freinent les Premières Nations depuis des générations. L'objectif de ces efforts serait de renforcer l'écosystème qui soutient le développement économique et le bien-être général des Premières Nations. Les commentaires des participants ont montré qu'ils accordaient la priorité aux solutions politiques qui permettraient de rétablir les outils de développement susceptibles d'aider les gouvernements et les peuples des Premières Nations à reconstruire leurs nations et leurs économies. En résumé, les participants ont estimé que le gouvernement du Canada devrait :

- **Transférer le contrôle des terres aux gouvernements des Premières Nations** : le Canada devrait accorder la priorité aux initiatives politiques qui transfèrent l'autonomie et le contrôle des terres aux gouvernements des Premières Nations. Il devrait également aider les Premières Nations à accélérer leurs progrès grâce à des outils communs comme un registre foncier, des lois, des règlements, des organisations de renforcement des capacités et le financement d'infrastructures modernes de niveau commercial.
- **Aider les gouvernements et les entrepreneurs des Premières Nations à accéder au capital, à l'instar des autres Canadiens et des autres niveaux de gouvernement** : le gouvernement du Canada devrait s'attaquer directement aux obstacles liés à l'accès au capital par le biais du financement du développement et d'options de financement complémentaires. Il devrait également combler les lacunes

du cadre juridique des Premières Nations en appuyant les efforts menés par celles-ci pour mettre en place des cadres institutionnels susceptibles de soutenir le développement économique et d'attirer les investissements, y compris le financement.

- **Investir dans les capacités des Premières Nations :** le gouvernement du Canada devrait intervenir à l'égard du déficit de capacités en investissant massivement dans l'éducation et l'acquisition de compétences pour les citoyens des Premières Nations. Il devrait également investir dans l'éducation et l'acquisition de compétences en accordant la priorité au renforcement des capacités des entrepreneurs et des entreprises émergentes des Premières Nations.

Les commentaires des participants et des organisateurs du FEPN permettent de croire que l'événement a permis de fournir des informations précieuses et d'offrir des plateformes de collaboration et de communication. Il a réuni des nations, des organismes gouvernementaux, des institutions et des organisations qui devront travailler en étroite collaboration au cours des prochaines décennies pour faire progresser la réconciliation économique et la réaliser. Ce forum n'est ni le premier ni le dernier du genre. Il s'inscrit dans le cadre d'un effort beaucoup plus vaste et continu, contribuant à un processus essentiel pour que le Canada et les Premières Nations progressent ensemble, avec à la clé la réussite de toutes les parties. Les OAN devraient continuer à favoriser cette collaboration et ce dialogue dans le cadre d'événements et de projets futurs, notamment en travaillant de concert pour maintenir le Conseil économique autochtone (CEA) à titre de secrétariat des OAN. Elles doivent continuer à offrir des voies de communication, de collaboration et d'engagement qui favoriseront les solutions et les priorités économiques proposées par les Premières Nations.

Introduction

Il est grand temps que les Premières Nations reprennent le contrôle de leur économie. Tant au niveau des gouvernements que des individus. Les effets négatifs de la *Loi sur les Indiens*, qui a exclu les Premières Nations de l'économie canadienne, se font sentir depuis trop longtemps.

Le développement économique n'est pas simplement une question d'argent. Le développement économique, c'est le pouvoir de reconstruire les nations et de choisir qui nous voulons être. Nos ancêtres ont bâti des économies solides qui ont soutenu des nations fortes. Nous y sommes parvenus parce que nous disposions des outils nécessaires. Nos entrepreneurs ont fait le commerce de marchandises sur des territoires s'étendant sur des centaines de kilomètres, en ayant recours à des outils comme des langues commerciales communes et des infrastructures de transport telles que des canoës et des réseaux de sentiers. Nos communautés ont rassemblé les ressources nécessaires pour construire des maisons, assurer le maintien de l'ordre et nous défendre, mener des actions diplomatiques, élaborer des lois et fournir des services à nos citoyens.

Le colonialisme et la ségrégation économique qui l'accompagnait ont été désastreux pour les Premières Nations. Il nous a fallu des générations de lutte pour revenir là où nous en sommes aujourd'hui. Bien que nous soyons encore loin de notre objectif, nous nous appuyons sur les épaules de géants.

Notre *droit* inhérent à l'autodétermination est indéniable. Les décennies de luttes pour les droits et les titres de propriété l'ont démontré au Canada. Mais si le gouvernement canadien reconnaît notre droit à l'autodétermination, des années de politique coloniale continuent de miner notre *capacité* à prendre nos propres décisions, à rassembler les ressources dont nous avons besoin et à nous gouverner nous-mêmes. Nous avons le droit de nous gouverner. Mais le plus difficile est à venir. Nous avons besoin d'économies solides pour pouvoir gouverner efficacement et subvenir aux besoins de nos communautés.

À quoi sert le droit de gouverner si nous n'avons pas la capacité de renforcer nos communautés? Grâce aux recettes générées par des économies solides, nous pouvons investir dans nos communautés. Nous pouvons décider de ce que nous voulons pour notre avenir. Nous pouvons former notre population, exercer notre compétence sur nos terres et investir dans la santé, le bien-être, l'éducation et l'avenir de **nos communautés**. Nous avons besoin d'économies solides pour soutenir des nations fortes. Nous avons besoin de développement économique.

Le Canada reconnaît désormais la nécessité d'une réconciliation économique et le démontre par des modifications législatives, des augmentations du financement des programmes et des changements dans les relations entre la Couronne et les Autochtones. Il est très facile de passer en revue l'histoire du Canada et de retrouver les différents ensembles d'outils qui ont été fournis aux citoyens non autochtones et aux citoyens autochtones, en plus d'observer comment ce processus s'est déroulé au fil d'une multitude d'administrations canadiennes successives, aboutissant à un échec cuisant de la Couronne à honorer ses obligations en vertu des traités. Lorsque le gouvernement canadien a agi seul pour décider de ce qui était le mieux pour les Premières Nations, les résultats ont été désastreux.

La Couronne en est consciente et cherche non seulement à obtenir le point de vue des Autochtones ou à les consulter, mais aussi à s'en remettre à leur leadership. Il est temps que les Premières Nations prennent les devants et que le Canada les écoute. Une véritable relation de nation à nation signifie que les gouvernements des Premières Nations doivent être habilités à agir en tant que gouvernements, ce qui nécessite à la fois les droits et les moyens d'agir, ainsi qu'un soutien institutionnel aux gouvernements et aux entreprises des Premières Nations. Cela confère aux Premières Nations une plus grande autodétermination, soit un élément catalyseur de la réconciliation économique conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et au cadre de réconciliation économique du Canada.

Une véritable réconciliation économique ne peut survenir que si les objectifs et les visions sont formulés, mis en œuvre et dirigés par les dirigeants autochtones et leurs communautés.

Le gouvernement du Canada s'est mis en rapport avec les organisations autochtones nationales qui ont organisé ce forum dans cet esprit de réconciliation. Il reconnaît que ces organisations nationales ont joué un rôle déterminant en aidant les nations à développer leur économie et à se gouverner efficacement. Le Canada commence à reconnaître que pour qu'il y ait une véritable réconciliation, les Premières Nations ont besoin de leurs propres économies solides. Nous devons revenir à nos positions de force traditionnelles.

Le Forum économique des Premières Nations, qui s'est tenu les 13 et 14 mai 2024 à Winnipeg et en ligne plus tard le même mois, a été l'occasion d'entamer le travail nécessaire. Il représente un exemple du type de leadership autochtone qui sera nécessaire pour apporter des changements positifs. Plus de 250 personnes y ont participé en personne, 100 autres personnes s'y joignant en ligne.

Une partie du préjudice causé aux Premières Nations a tenu à la destruction de notre capacité à gouverner, de notre capacité à financer nos gouvernements et de notre pouvoir de prendre des décisions concernant nos propres affaires. Si le Canada veut se réconcilier avec nous, il doit nous restituer les outils de gouvernement dont nous avons besoin pour gouverner. Le gouvernement du Canada doit transférer :

- Le pouvoir aux gouvernements des Premières Nations
- Les recettes aux gouvernements des Premières Nations
- La capacité aux gouvernements des Premières Nations

Ces trois piliers ont une incidence sur notre capacité, en tant que nations, à créer les conditions propices à la croissance et à l'épanouissement des économies et des entreprises.

Nous pouvons faire progresser ces piliers en recommandant des changements par le biais d'initiatives en matière de politiques. Des politiques conçues par les Premières Nations et pour les Premières Nations. Des politiques qui font tomber les obstacles au progrès, innovent, comblent les lacunes et placent nos priorités au premier plan. Nos organisations vous ont écouté au fil des ans, et nous avons fait de notre mieux pour transformer ce que nous avons entendu en initiatives en matière de politiques recommandées. Dans cette liste d'initiatives, nous distinguons cinq grandes catégories de politiques susceptibles de renforcer le pouvoir, les recettes et les capacités des nations :

- Accès au capital
- Soutien aux entreprises et aux entrepreneurs
- Possibilités pour les Premières Nations de travailler ensemble et d'unir leurs forces
- Recettes suffisantes pour nos gouvernements

- Souveraineté sur nos terres

Contexte

Les bases de cette conversation ont été jetées au cours des neuf dernières années :

- **2015** : Après les élections fédérales, le gouvernement du Canada a promis un « véritable changement » dans les relations entre la Couronne et les Autochtones¹.
 - **2016** : Le gouvernement du Canada a déclaré qu'il travaillerait à l'établissement de nouvelles relations fiscales avec les gouvernements des Premières Nations. L'objectif était de combler les écarts sociaux et économiques entre les Premières Nations et les Canadiens non autochtones.
 - **2019** : Le Comité consultatif mixte sur les relations financières (CCMRF) a publié un rapport contenant 24 recommandations relatives à une nouvelle relation financière². Le Conseil de gestion financière des Premières Nations a élaboré une feuille de route pour la réconciliation économique autochtone qui s'appuie sur ce rapport³. Plus de 20 organisations autochtones ont collaboré à la formulation de 107 appels à l'action dans le cadre de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones⁴.
- **Le gouvernement du Canada peut favoriser la croissance sociale et économique des Premières Nations en donnant suite à ces recommandations et aux recherches qui les sous-tendent. Il devrait élaborer des politiques visant à :**
- S'attaquer aux obstacles historiques
 - Conférer aux gouvernements des Premières Nations le pouvoir de gérer la richesse plutôt que la pauvreté
- **2022** : Le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) publie sa Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada, qui décrit les possibilités, les besoins, les lacunes et les impacts de la réconciliation économique.
 - **2022** : Le CGFPN publie sa Feuille de route. La Feuille de route examine différentes options permettant aux nations d'atteindre une plus grande autodétermination et présente des options pour la réconciliation économique, comme un meilleur accès au capital, de meilleures infrastructures, le contrôle des terres, etc.
 - **2023** : Le budget fédéral canadien soutient l'élaboration conjointe d'un cadre de réconciliation économique avec les partenaires autochtones, pour « aller de l'avant et accroître la prospérité », éliminer les obstacles systémiques et mettre en place des mesures de soutien qui permettent « aux communautés autochtones de participer pleinement à l'économie, conformément aux droits que la Constitution leur garantit »⁵.

¹ Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada, [ARCHIVÉE – Lettre de mandat de la ministre des Affaires autochtones et du Nord](#), 12 novembre 2015.

² Honorer nos ancêtres en ouvrant la voie de l'avenir (juin 2019), <https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2019/11/Interim-Report-of-the-Joint-Advisory-Committee-on-Fiscal-Relations-Jun4.pdf>.

³ Conseil de gestion financière des Premières Nations, [projet Feuille de route](#).

⁴ [Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada](#).

⁵ [Budget de 2023 – Un plan canadien : une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère](#)

Le processus

Dans le contexte engendré par les idées et les publications citées dans la section précédente, le CGFPN a cherché à réunir des partenaires dans un esprit de réconciliation économique autochtone, en vue d'organiser un événement visant à instaurer un dialogue avec les détenteurs de droits des Premières Nations et à les écouter s'exprimer sur le thème de la réconciliation économique – de son passé, de son présent et de son avenir.

Parmi ces organisations partenaires figuraient les suivantes :

- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)
- Administration financière des Premières Nations (AFPN)
- Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF)
- First Nations Major Projects Coalition (FNMPC)
- National Aboriginal Trust Officers Association (NATOA)
- Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)
- Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA)

Ces organisations possèdent une vaste expérience et une expertise considérable en matière de collaboration avec les Premières Nations dans de nombreux domaines différents, et elles ont démontré leur capacité à mener à bien des initiatives qui orientent la réconciliation économique. Bien que nos organisations travaillent dans des domaines différents, il existe de nombreux recouplements au même titre que des possibilités pour que différents projets et aspects se complètent ou avancent ensemble afin d'atteindre des objectifs plus larges. Plutôt que de dupliquer le travail, les organisations partenaires ont commencé à se rencontrer et à collaborer, en formant ce que nous appelons le Conseil économique autochtone (CEA). Outre la coordination des projets et la conception de nouveaux éléments complémentaires, le fait que plusieurs organisations se réunissent pour parler d'une seule voix rendra chaque organisation plus forte et permettra de mieux représenter les détenteurs de droits des Premières Nations.

Le forum a été conçu de manière à mobiliser les détenteurs de droits sur la question de la réconciliation économique et à recueillir des informations et des suggestions sur la façon dont elle devrait être envisagée à l'avenir.

Les participants se sont réunis à Winnipeg ou en ligne en mai 2024. (Les ordres du jour des réunions sont joints aux annexes 2 et 3.) Les participants ont engagé une réflexion sur l'avenir, ont examiné le cadre stratégique du CEA et ont recommandé des initiatives avant de tenir quatre séances en petits groupes sur les thèmes préalablement évoqués :

- Accès au capital
- Soutien aux entreprises
- Coopération entre les Premières Nations
- Recettes publiques et souveraineté sur les terres des Premières Nations

Une séance plénière de clôture a permis de résumer les discussions et de mettre en lumière la voie à suivre.

Les prochaines étapes comprennent la finalisation, la soumission et la diffusion du présent rapport. Comme nous le verrons plus loin dans ce rapport, un cadre élaboré et rédigé par les partenaires du CEA sur la base des commentaires et des observations formulés lors du forum

sera élaboré. À partir de ce cadre, cinq propositions de politiques seront élaborées, toujours sur la base des commentaires et de la mobilisation, et soumises au gouvernement canadien, probablement même au cabinet. Le CGFPN et les partenaires du CEA travaillent également sur une proposition de financement visant à faire du CEA un organisme permanent doté d'un mandat. Le CGFPN et les partenaires du CEA estiment que le forum, ainsi que les travaux antérieurs et en cours, ont démontré la validité des objectifs conceptuels du CEA et que les bons résultats obtenus jusqu'à présent se poursuivront une fois que l'organisme sera mis en place.

Le forum — Thèmes centraux comme principes directeurs

Des discussions portant sur plusieurs sections spécifiques du cadre ont été organisées et tenues lors du forum. Ces sections sont traitées plus en détail ci-après et représentent les « thèmes généraux ».

Plusieurs principes transversaux et généraux ont également émergé qui, après analyse, se sont révélés être des pierres angulaires essentielles pour favoriser le progrès et le développement au sein des communautés des Premières Nations. De pair avec les thèmes centraux abordés dans le cadre, ils devraient servir de repères essentiels pour les Premières Nations, les gouvernements et les institutions dans leur quête de réconciliation économique.

Principes transversaux

- Unité : souligner l'importance de l'effort collectif et de la coopération entre les Premières Nations pour atteindre des objectifs communs.
- Renforcement des capacités : mettre l'accent sur l'amélioration des compétences, des connaissances et des ressources au sein des communautés afin de donner plus d'autonomie aux individus et aux groupes.
- Autodétermination : militer en faveur de l'autonomie et du contrôle des Premières Nations sur leurs propres affaires, en encourageant l'indépendance et l'autogouvernance.
- Vision prospective : encourager une approche proactive qui planifie la croissance et la durabilité futures.
- Priorité à la jeunesse : investir dans la jeune génération afin d'assurer des avantages à long terme et la continuité du développement culturel et économique.
- Durabilité : favoriser des pratiques environnementales et économiques durables et soutenir la viabilité et la santé à long terme des communautés.

Les thèmes centraux et les principes transversaux se combinent pour façonner une vision d'avenir pour les Premières Nations, ainsi que pour établir les fondements communautaires menant à la prospérité.

L'analyse des commentaires et de la mobilisation permet de dresser le tableau d'un avenir où les communautés des Premières Nations prospèrent grâce à ce qui suit :

- Vision d'avenir :
 - Mettre l'accent sur la décolonisation et la mise en œuvre de politiques et de programmes axés sur l'équité

- Possibilités économiques, sécurité et prospérité
- Investissement dans le développement, les capacités et le bien-être des communautés
- Gouvernance et gestion financière solides
- Systèmes et processus de gestion des terres efficaces
- Unité et visions communes d'une réussite collective
- Fondements communautaires de la prospérité :
 - Administration des entreprises et ressources au sein de la communauté
 - Gouvernance et leadership (au niveau national et communautaire)
 - Santé et bien-être
 - Ressources physiques et infrastructures

Développement économique et autodétermination

Un cadre pour la croissance économique — Thèmes généraux

Les politiques coloniales ont freiné la croissance des Premières Nations pendant de nombreuses années. Afin d'œuvrer à la réconciliation économique avec les peuples des Premières Nations, le gouvernement du Canada doit appuyer un cadre stratégique dirigé par les Premières Nations qui aide nos communautés à :

- planifier leur avenir économique;
- participer à l'économie de marché;
- accéder aux outils financiers qui favorisent la prospérité économique à l'extérieur des réserves.

Un élément clé de ce cadre est qu'il soit, en fait, dirigé par des Autochtones – et non pas créé par un ministère gouvernemental bien intentionné mais limité. Le cadre a été élaboré par le Conseil économique autochtone (CEA), une nouvelle entité issue du projet Feuille de route de la CGFPN. Le CEA est un groupe diversifié d'institutions autochtones qui cumulent des années d'expérience dans de multiples secteurs, notamment le CGFPN, le Conseil canadien pour le commerce autochtone, l'Administration financière des Premières Nations, la First Nations Major Projects Coalition et bien d'autres encore. Chaque groupe membre compte de nombreux membres autochtones et possède une expérience, des relations, des points de vue et des connaissances inestimables sur les communautés et les peuples des Premières Nations, que ni un ministère gouvernemental ni un groupe de consultants non autochtones ne peuvent avoir.

Ce cadre devrait reposer sur le transfert de trois éléments aux gouvernements des Premières Nations :

1. **Le pouvoir décisionnel** pour planifier, innover, mettre en œuvre des politiques publiques et rendre possible la croissance économique.
2. **Des recettes suffisantes pour financer la gouvernance**, y compris la collecte des recettes et la mise en œuvre de leurs visions économiques.
3. **La capacité de bien gouverner** grâce à des institutions communes, des outils de gouvernance et des instruments financiers.

Cadre politique

- **Prise de décisions** : Au Canada, la plupart des gens s'accordent à dire que les gouvernements locaux devraient prendre les décisions locales. Les gouvernements des Premières Nations doivent également être en mesure de prendre des décisions en matière de dépenses afin de pouvoir gouverner efficacement.

- **Transfert de recettes aux gouvernements des Premières Nations :** Un système basé sur des subventions ne suffira jamais. Les subventions sont fixées par le bailleur de fonds et peuvent changer. Les Premières Nations ont plutôt besoin de recettes suffisantes pour couvrir les coûts de la gouvernance.
- **Utilisation d'un cadre pour la croissance :** Le Canada a l'une des économies les plus avancées au monde, mais les Premières Nations ont été laissées pour compte. Les obstacles juridiques, la distance et l'isolement économique les ont freinées. Les Premières Nations doivent être en mesure de gouverner, de moderniser leurs économies et de projeter les visions de leurs communautés dans l'avenir.

Ces mesures favorisent la croissance. Elles s'appuient sur les appels à l'action lancés par les dirigeants, les gouvernements et les organisations des Premières Nations.

- **La réconciliation et le développement économiques doivent commencer par des politiques pratiques, applicables et qui auront des répercussions immédiates et futures.**

Catégories du cadre

Les organisations autochtones nationales proposent cinq voies pour la réconciliation économique :

- Accès au capital
- Soutien aux entreprises
- Collaboration des Premières Nations
- Recettes publiques des Premières Nations
- Souveraineté sur les terres

Accès au capital

Les gouvernements, les entreprises et les entrepreneurs des Premières Nations ont besoin d'accéder au capital pour participer à l'économie nationale. Aujourd'hui, la plupart des entreprises des Premières Nations sont des entreprises publiques ou des microentreprises. Elles ne peuvent se développer sans financement.

- **De nouvelles options de financement doivent être mises en place et les obstacles à l'accès au capital doivent être supprimés. Pour que la réconciliation économique puisse avoir lieu, les gouvernements, les entreprises et les entrepreneurs des Premières Nations doivent avoir le même accès au capital que les gouvernements et les entreprises non autochtones.**

Parmi les options envisagées figurent les suivantes :

- Une banque de développement autochtone
- La monétisation des transferts fédéraux
- Un programme de garantie de prêts autochtones
- Un nouveau cadre pour soutenir la mise en gage de garanties afin d'accéder à des prêts

Soutien aux entreprises

Certaines Premières Nations ont réussi à surmonter les obstacles économiques imposés par la *Loi sur les Indiens*. Beaucoup d'autres Premières Nations ont besoin de capacités, d'outils et de soutien supplémentaires pour pouvoir passer à un cadre dirigé par les Autochtones, dans lequel elles peuvent mener leurs propres projets et choisir leurs partenaires.

► **Il importe de prévoir des soutiens pour les entreprises qui :**

- Font la promotion des meilleures pratiques et des meilleurs plans
- Crètent des réseaux de ressources humaines
- Tirent parti des possibilités d'approvisionnement
- Élaborent des politiques
- Comblent le fossé entre le système économique canadien mature et le système autochtone émergent; cela conduira à une croissance considérable de l'économie canadienne et à une plus grande richesse pour les communautés des Premières Nations

Parmi les options envisagées figurent les suivantes :

- Créer un conseil économique autochtone
- Encourager davantage l'approvisionnement autochtone par le gouvernement du Canada et les entreprises canadiennes
- Créer des dispositions spécifiques aux Autochtones dans les accords commerciaux internationaux
- Financer un agent de développement économique dans chaque Première Nation
- Offrir davantage de soutien et de possibilités de formation

Collaboration des Premières Nations

Les Premières Nations peuvent collaborer pour partager des plateformes communes. Par exemple, l'Administration financière des Premières Nations peut regrouper les besoins d'emprunt des Premières Nations et obtenir des prêts à forte valeur ajoutée à faible coût pour les emprunteurs.

► **Il importe de soutenir les Premières Nations dans le développement de nouvelles plateformes afin de tirer parti des économies d'échelle pour d'autres enjeux communs. Il peut s'agir d'assurances, d'investissements et d'outils de gouvernance.**

Parmi les options envisagées figurent les suivantes :

- Création d'une commission d'investissement autochtone
- Création d'une offre d'assurance dirigée par les Premières Nations
- Création de normes, de ressources et d'outils facultatifs pour les fiducies des Premières Nations
- Offre d'une formation en gouvernance dirigée par les Premières Nations aux dirigeants des Premières Nations

Recettes publiques des Premières Nations

Les gouvernements des Premières Nations ont besoin de recettes suffisantes pour couvrir les coûts liés à la gouvernance. Ils n'ont pas besoin de subventions. Ils ont besoin de recettes à

long terme prévisibles et suffisantes.

Il existe deux principaux moyens de financer les gouvernements au Canada : augmenter les impôts ou obtenir des recettes fiscales grâce à des transferts provenant d'autres gouvernements⁶. Les gouvernements des Premières Nations dépendent des transferts. Ces transferts sont financés par l'assiette fiscale du Canada (à laquelle les Autochtones contribuent) et par l'extraction des ressources des territoires traditionnels des Premières Nations. Ces transferts ne couvrent pas le coût réel de la gouvernance. Cela signifie que les gouvernements ne peuvent pas gouverner efficacement ni fournir des services adéquats aux citoyens. Les gouvernements des Premières Nations qui ont échappé à ce système de pauvreté ont trouvé d'autres sources de recettes, comme les activités commerciales ou les impôts fonciers.

- ▶ **Il faut un financement basé sur les coûts de gouvernance, avec des politiques qui améliorent le système de transfert, confèrent aux Premières Nations plus de poids sur les recettes et créent de nouveaux pouvoirs fiscaux pour les gouvernements des Premières Nations.**

Parmi les options envisagées figurent les suivantes :

- Un nouveau cadre fiscal
- Un statut d'exonération fiscale pour les fiducies des Premières Nations

Souveraineté sur les terres

La réussite économique du Canada en tant que nation provient de ses terres. Grâce à son climat et à la richesse de ses ressources, il possède aujourd'hui l'une des économies les plus saines et les plus prospères au monde. Cette croissance s'est faite au détriment des Premières Nations, qui n'ont pas suffisamment profité de l'activité économique sur leurs terres.

Les droits et le contrôle sur les terres sont au cœur du développement économique. Aujourd'hui, les Premières Nations commencent à reprendre le contrôle de leurs terres. Cela implique de faire des choix quant à l'utilisation de ces terres : usage traditionnel, plus d'espace pour les membres de la communauté ou développement économique.

- ▶ **Il faut davantage d'outils pour aider les Premières Nations à bien gérer leurs terres.**

Parmi les options envisagées figurent les suivantes :

- Un registre de gouvernance foncière des Premières Nations
- Des ressources accrues pour les organisations qui soutiennent le contrôle local des terres des Premières Nations
- La réforme des politiques canadiennes relatives aux ajouts aux réserves
- La reconnaissance de la valeur du droit de récolter et/ou de protéger les forêts, la faune et les minéraux, y compris des concepts tels que les crédits carbone

Quelles sont les premières mesures à prendre pour favoriser la croissance économique? L'objectif de ce forum était de définir et d'explorer ces mesures. Il s'agissait d'un rassemblement de personnes qui participent à l'économie autochtone et contribuent à la

⁶ « Vers une meilleure relation fiscale avec les Premières Nations – Faire confiance à l'espace fiscal, pas aux transferts », Tulo Centre of Indigenous Economics, <https://www.tulo.ca/news/2018/5/22/towards-a-better-first-nation-fiscal-relationship-trust-tax-room-not-transfers>

renforcer. Le présent rapport présente les résultats de leurs discussions.

Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles de la part des participants au forum, les sections du cadre ont été présentées et discutées lors de sessions distinctes, à raison de trois sessions pour chaque domaine à des moments différents. Cela a permis à différents participants d'assister à chaque session en fonction de leurs intérêts ou de leur domaine d'expertise, élargissant ainsi le champ de la participation et recueillant des commentaires plus significatifs et plus percutants.

1. Accès au capital

Le capital est l'élément nécessaire à la croissance économique autochtone, tant pour les gouvernements que pour les entreprises indépendantes. L'accès au capital ouvre de nouvelles avenues et de nouvelles perspectives pour les Premières Nations et mène à un développement naturel des capacités, car il permet une plus grande participation à un plus vaste éventail de projets ou d'initiatives, ce qui se traduit par une expérience et une formation accrues dans ces domaines. Cela signifie plus d'emplois (tant en nombre qu'en variété), plus de recettes propres pour les gouvernements des Premières Nations et une participation économique plus équitable des citoyens des Premières Nations. L'accès au capital doit se faire au rythme des affaires et les obstacles gouvernementaux ou bureaucratiques doivent être supprimés, afin que les gouvernements et les entreprises des Premières Nations puissent s'adapter avec suffisamment de souplesse aux nouvelles situations et saisir les nouvelles occasions.

Recommandations :

1. Permettre aux Premières Nations de monétiser les transferts fédéraux.
2. Créer une nouvelle source de capitaux : la banque de développement autochtone.
3. Programme de garantie de prêts autochtones.
4. De nouveaux moyens pour les personnes/entités privées des Premières Nations d'accéder au capital

La session a débuté par une question clé : En quoi un meilleur accès au capital importe-t-il pour vous?

Les réponses ont notamment porté sur la nécessité de disposer de différentes formes de monnaie (y compris les actifs numériques) et de repenser la manière dont nous nous payons les uns les autres (décentralisation par rapport aux banques – pas d'intermédiaires). L'accès au capital doit s'adapter au cycle économique, et non aux calendriers gouvernementaux : il est essentiel de disposer plus rapidement de liquidités en amont. De plus, les programmes d'investissement sont nécessaires pour les projets de grande envergure, et pas seulement pour les petites entreprises. Le capital est synonyme de capacité. Le capital favorise la croissance et est considéré comme un moyen de surmonter d'autres obstacles. Comme l'a dit quelqu'un, « attirer des capitaux, c'est semer les graines qui permettront de faire pousser un arbre ».

Parmi les autres points clés, l'accès au capital a les effets suivants :

- Il permet d'embaucher du personnel pour se développer
- Il offre aux nations l'occasion de renforcer les économies locales
- Il fait passer les mentalités de la survie à la planification à long terme
- Il permet l'autodétermination
- Il permet de couvrir les déficits de financement
- Il permet aux Premières Nations de contribuer au PIB

- La génération de recettes propres est essentielle à l'autonomie gouvernementale : pour cela, il faut disposer de capitaux
- Il crée des occasions d'emploi
- Il comble le déficit en matière d'infrastructures

« L'accès au capital nous permet de sortir d'une logique et d'une planification à court terme. En mode survie, il est difficile de penser à l'avenir ou de faire des plans à long terme. »

« Le Canada doit fournir des fonds, puis se retirer. »

« Une fois que vous gagnez de l'argent, il est facile d'accéder au capital. »

Les participants ont également discuté des raisons pour lesquelles les Premières Nations ont du mal à accéder au capital. L'une des explications tient à la mentalité de pénurie, qui nécessite des solutions tenant compte des traumatismes. Les taux d'intérêt constituent un obstacle, tout comme les prêts de la SCHL, qui impliquent de nombreuses obligations en matière de rapports. De plus, les Premières Nations doivent être en mesure de payer les personnes diplômées ou ayant une formation en comptabilité et en finance à leur juste valeur afin qu'elles ne partent pas ailleurs.

« Comment créer une entreprise lorsque les gens sont tellement perturbés par des traumatismes? Il faut des ateliers sur l'estime de soi et l'enrichissement des connaissances, un soutien à toutes les étapes. Il faut que quelqu'un vous dise qu'il croit en vous, puis que vous appreniez à croire en vous-même. »

Les taux d'intérêt élevés ou les faibles cotes de crédit constituent un autre obstacle, tout comme le fait que les Premières Nations ne peuvent pas utiliser de garanties telles que des terres, conformément à l'article 89 de la *Loi sur les Indiens*. Les nations et les individus doivent créer davantage de richesse générationnelle. Dans certains cas, le manque de connaissances financières est un problème. Dans d'autres, l'absence de droits miniers ou de prévisions en matière de capital communautaire constitue un problème. Certaines Premières Nations ne disposent pas d'une structure financière, de la responsabilité qui permet aux bailleurs de fonds d'avoir confiance en la nation. Les banques traitent souvent les Premières Nations comme si elles ne faisaient pas partie du Canada : il s'agit là de racisme institutionnel.

À quoi ressemblerait une amélioration? Les participants ont partagé les idées suivantes :

- Accès à la technologie
- Aide à la littératie financière (pour les membres de la communauté)
- Confiance au sein des institutions financières traditionnelles
- Transparence envers les membres de la communauté : expliquer ce qui se passe
- Études de cas d'entreprises prospères
- Offrir des prêts forfaitaires plus importants : regrouper à une valeur minimale, vendre à l'AFPN, puis redistribuer sur une base globale
- Populations autochtones mieux éduquées
- Amélioration des connaissances financières
- Amélioration des relations avec les grandes institutions financières
- Utilisation des ressources comme capital
- Indigénisation d'une partie de la Banque du Canada, de la SCHL, de Transports Canada, etc., par le biais de partenariats, de scissions ou de chevauchements avec des sociétés

de capital, mais en utilisant la même source de fonds publics pour les Premières Nations

Manifestement, les choses doivent changer. « Les nations devraient financer la prospérité, et non la pauvreté. » Les participants ont mentionné d'autres options à envisager :

- Simplifier le processus d'accès au capital
- Prolonger les délais
- Élaborer des plans à long terme
- Lancer un programme de microcrédit
- Embaucher des rédacteurs de demandes de subventions ou fournir des instructions/une formation pour le faire
- Améliorer les relations entre les gouvernements afin de mieux refléter le caractère « de nation à nation » des relations
- Gérer les actifs pour tirer parti des prêts
- Revoir les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et explorer ces pistes
- Renforcer les relations avec les institutions financières
- Embaucher des professionnels
- Participer à des initiatives telles que les crédits carbone
- Développer la capacité d'acquérir des garanties/actifs
- Faire appel à des experts/consultants pour faire avancer les demandes
- Travailler ensemble au niveau régional et *aller au-devant* de ces évolutions
- Organiser les informations relatives aux demandes futures et travailler collectivement

Au vu des commentaires ci-dessus, les participants ont partagé leurs réflexions sur ce qui serait la meilleure première étape ou l'étape la plus importante :

- S'attaquer à l'obstacle que représente la *Loi sur les Indiens* (en tant que groupe unifié)
- Éducation : informer les autres sur la manière dont l'accès au capital répond aux besoins des communautés des Premières Nations; cela réduit la dépendance des Premières Nations à l'égard du financement public et renforce la résilience et les améliorations dans les domaines sociaux et sanitaires
- Renforcer la motivation au sein des communautés des Premières Nations
- Effectuer une analyse environnementale complète de ce qui est disponible
- Contourner l'article 89 de la *Loi sur les Indiens* : les terres ne devraient pas être détenues en fiducie par la Couronne
- Créer des accords collectifs et des collaborations entre les Premières Nations afin d'établir des ressources économiques
- Faire participer les décideurs autochtones aux tables de décision importantes (gouvernement, banques, décideurs politiques, etc.)
- Continuer à offrir des crédits d'impôt incitatifs aux industries/entreprises qui font affaire avec les Premières Nations
- Investir dans le développement des compétences et des capacités
- Soutenir les « champions » au niveau local par le biais de financements, de formations, de mentorat et de réseaux de soutien
- Créer un environnement concurrentiel pour le financement
- Régler les problèmes de capacité avec les institutions financières internationales qui peuvent freiner la croissance des entrepreneurs autochtones.

- Créer un trésor public des Premières Nations : percevoir les redevances et les bénéfices tirés des ressources des terres des Premières Nations

« Pour encourager les membres des Premières Nations à créer des entreprises, ne leur retirez pas le contrôle de la propriété : ils doivent rester aux commandes. »

Les participants ont discuté de l'initiative n° 4 : « Soutenir de nouvelles façons d'accéder au capital pour le secteur privé des Premières Nations ».

Les résultats souhaités sont les suivants :

- Éviter d'avoir à réaliser des études de faisabilité : celles-ci tuent le rêve et l'élan
- Les banques lisent les plans d'affaires plutôt que les cotes de crédit
- Créer un fonds patrimonial financé par des groupes d'entrepreneurs qui donnent 1 à 2 % de leurs revenus (apport en capital)
- Utiliser un système de gestionnaires d'actifs — procéder à une ingénierie inverse des fonds fiduciaires pour investir dans nos propres entreprises autochtones : cela donne accès à un capital partagé où différentes fiducies investissent dans un fonds autochtone commun

Qui doit être impliqué?

- D'autres banques et organismes de financement
- CCCA, ANSAF, etc.
- Comptables, spécialistes du marketing, etc.
- Secteur privé : créer des institutions ou utiliser celles qui existent déjà : fiducies, MOF, etc.

Initiatives recommandées

1. Permettre la monétisation des transferts fédéraux

Les Premières Nations doivent pouvoir emprunter sur leurs recettes. Cela permet aux citoyens de bénéficier d'une meilleure santé et sécurité, d'accéder au développement économique et de prospérer de nouvelles façons.

- **Le Canada devrait permettre aux Premières Nations d'emprunter sur les fonds d'investissement fédéraux et de cumuler les sources de recettes afin de garantir le financement des infrastructures.**

2. Crée une banque de développement autochtone

La banque répondra aux besoins économiques particuliers des communautés des Premières Nations. Elle permettra également de contourner les limites d'accès des Premières Nations aux banques commerciales. La banque pourra offrir des produits visant à combler les lacunes en matière d'accès au capital des Premières Nations :

- Prêts pour le développement économique des infrastructures

- Prêts commerciaux généraux
 - Prêts pour injection de capitaux
 - Prêts de grande valeur pour des projets majeurs, garantis par des garanties de prêt fédérales ou provinciales
- **Le Canada devrait créer une banque de développement autochtone.**

3. Créer un programme de garantie de prêts autochtones pour soutenir les grands projets

Pour devenir partenaires dans des projets d'exploitation des ressources sur leurs terres ou territoires, les Premières Nations doivent avoir accès à des capitaux. Cela inclut des garanties de prêt accordées par le gouvernement fédéral.

- **Le Canada devrait donner suite à son engagement pris dans le budget 2024 de créer un programme de garantie de prêts autochtones.**

4. Soutenir de nouvelles façons d'accéder au capital pour le secteur privé des Premières Nations

Un cadre parallèle doit être mis en place afin que les membres, les entreprises et les organisations des Premières Nations puissent donner des garanties (voir l'article 89 de la *Loi sur les Indiens*) pour obtenir des prêts commerciaux et personnels.

- **Le Canada devrait établir un cadre parallèle pour la mise en gage de garanties afin d'accéder au capital.**

2. Soutien aux entreprises

Résumé :

Dans de nombreuses communautés des Premières Nations, le secteur privé est extrêmement restreint. En raison de la manière dont les réserves ont été réglementées et gérées pendant la majeure partie du XX^e siècle, nombreux étaient les obstacles à la création et à l'exploitation d'entreprises privées. La circulation économique était faible dans les réserves et les propriétaires d'entreprises n'avaient pas non plus accès aux marchés extérieurs. Les conséquences de cette situation se font encore sentir aujourd'hui, les entreprises privées bénéficiant de peu de soutien. Cela inclut l'accès au capital, des capacités limitées en matière d'expertise et de capital humain, le manque d'infrastructures suffisantes et un accès toujours limité aux marchés.

Les communautés des Premières Nations doivent disposer des ressources nécessaires pour combler les lacunes en matière de services, de possibilités et d'infrastructures pour leur secteur privé. Cela implique des innovations et des améliorations dans le développement des capacités et l'éducation, les ressources technologiques et informationnelles, la gouvernance et l'administration, les infrastructures, et bien d'autres domaines encore, afin d'équilibrer correctement les secteurs privé et public dans les communautés des Premières Nations.

Recommandations

1. Doter le Conseil économique autochtone des ressources nécessaires pour coordonner le soutien au développement économique et commercial des Premières Nations.
2. Encourager les entreprises canadiennes et le secteur public à s'approvisionner auprès des entreprises des Premières Nations.
3. Développer et soutenir de nouvelles façons pour les entreprises autochtones de commercer et d'exporter des marchandises.
4. Financer un poste d'agent de développement économique pour chaque communauté des Premières Nations au Canada.
5. Développer l'entrepreneuriat et les mesures de soutien à la formation.

Lors de ces séances, les participants ont discuté des défis auxquels sont confrontées les entreprises des réserves, qu'il s'agisse de difficultés pratiques liées au financement, comme l'obtention de capitaux, l'accès aux recettes, les garanties de prêt, etc. Ils ont appelé à la suppression des obstacles systémiques, tels que l'accès limité au capital, les déficits en matière d'infrastructures et les obstacles bureaucratiques, comme les obligations fastidieuses sur le plan des rapports, afin de permettre aux entreprises autochtones de prospérer.

La discussion a mis en évidence la nécessité de multiplier les programmes de formation, d'éducation et de mentorat spécifiques aux entreprises dans leurs communautés. Sur le plan technique, il s'agit notamment de trouver des services professionnels qui cernent bien le contexte particulier des réserves et des entreprises autochtones.

Tout cela doit par ailleurs tenir compte des droits issus des traités, le gouvernement du Canada reconnaissant ces droits.

D'autres thèmes ont émergé au cours de la discussion sur les défis :

- Finances
 - Si les possibilités sont nombreuses, il est difficile d'accéder aux revenus. Cela représente un défi de taille pour l'association de développement économique : un travail de liaison s'impose entre les entreprises des Premières Nations.
 - La formation en gestion financière est essentielle à la gestion d'une entreprise
 - Accès au capital
 - Absence d'actifs permettant de créer des capitaux propres dans les réserves
 - Engagements de financement stables au-delà des cycles politiques
 - Rétention des capitaux dans les communautés des Premières Nations : comme l'argent sort souvent rapidement, nous devons trouver un moyen de le conserver
 - Dans la pratique, les banques n'accordent pas aux entreprises des prêts suffisamment importants : il faut autant d'efforts pour obtenir un prêt d'un million de dollars qu'un prêt de cinq millions de dollars
 - Le caractère limité des fonds à mobiliser constitue une contrainte pour les petites entreprises
 - Les sociétés de développement économique perçoivent les autres entrepreneurs comme des concurrents, ce qui ne favorise pas la collaboration
- Capacité
 - Les capacités humaines sont limitées : le fait de devoir payer des salaires compétitifs complique la rétention des ressources humaines
 - La connectivité est un problème majeur; de nombreuses entreprises des Premières Nations n'ont pas de site Web
 - Manque d'infrastructures
 - Manque de mentors expérimentés
 - Difficulté à trouver des locaux physiques dans les communautés
 - L'aide au démarrage n'est pas disponible dans de nombreuses communautés des Premières Nations
- Emplacement
 - L'accès au marché est périlleux pour les petites entreprises et les entrepreneurs
 - Les communautés situées en dehors des centres urbains n'ont pas le même accès aux ressources et au soutien
 - Manque d'expérience en tant que spécialiste du développement des entreprises
 - Éloignement et accès aux ressources, y compris aux transports : les personnes vivant dans les réserves peuvent ne pas avoir accès aux transports publics, et le déneigement est lent en hiver
 - Dans les communautés éloignées, l'obtention d'une certification pour les entreprises représente un défi : certaines limites de crédit ont augmenté, tout comme le coût réel du capital, tandis que les bases de capital n'ont pas augmenté
 - Le marché propre aux réserves n'est pas suffisamment important pour soutenir les entreprises
- Autres facteurs
 - Encourager l'approvisionnement et créer un cycle entrepreneurial : utiliser les organisations de développement économique (ODE) pour accroître la capacité à

- stimuler le développement économique et soutenir les entreprises
- Le manque d'urgence dans la prise de décision dans les réserves complique la croissance des entrepreneurs et des petites entreprises
 - Violence latérale, alors que les organisations autochtones ne se soutiennent pas mutuellement ou que surviennent au sein des communautés des problèmes alors que les dirigeants s'impliquent dans les affaires : il faut séparer la politique et les affaires
 - Absence de règlements de zonage et d'espaces commerciaux pour le développement des entreprises
 - L'implication des politiciens dans les affaires pose un défi de taille pour les entreprises autochtones : le mélange des affaires et de la politique crée une situation confuse, il importe donc de sensibiliser les dirigeants à leur rôle

Les participants ont avancé de nombreuses idées pour aider les entreprises à mieux réussir :

- Technologies de pointe, comme l'accès à Internet, la collecte et le stockage de données
- Programmes de mentorat
- Sociétés de développement économique qui aident les entrepreneurs
- Initiatives menées par les Autochtones
- Programmes de garantie de prêts
- Événements de mise en relation d'entreprises / salons professionnels inversés : inviter un groupe d'entrepreneurs autochtones et réunir des personnes susceptibles de leur fournir des contacts et des réseaux utiles
- Coentreprises
- Formation et renforcement des capacités au sein des communautés pour les membres de la communauté
- Recherche et planification, y compris analyse de marché, études de faisabilité d'entreprises potentielles et soutiens communautaires
- Nécessité de savoir comment plaider efficacement en faveur d'un soutien politique au niveau national

De quel type de soutien les petites entreprises ont-elles besoin? Les participants ont répondu ce qui suit :

- Une vision à long terme
- Des programmes de financement à long terme
- Des services de conseil aux entreprises virtuels
- Un soutien linguistique technique
- Des conseillers économiques
- Accès au capital et aux avantages fiscaux à l'extérieur de la réserve : si un bureau est situé à l'extérieur de la réserve, il devrait bénéficier d'une exonération fiscale
- Mentorat et éducation autochtones
- Services professionnels qui soutiennent les petites entreprises autochtones, tels que des comptables et des avocats qui comprennent les lois en vigueur dans les réserves
- Formation, comme des cours sur la gouvernance pour les entreprises appartenant à la nation et le soutien aux entreprises au sein de la communauté
- Priorité aux membres et aux entrepreneurs locaux :
 - Avantages concurrentiels fiscaux pour les membres et les entreprises publiques

- Les lois de la nation doivent être favorables aux petites et moyennes entreprises en phase de démarrage
- Priorité accordée aux achats auprès des membres
- Investissements en amont
- Incitations pour les entreprises appartenant à la nation
- Séparation entre la politique et les entreprises appartenant à la nation

Sur la base des commentaires ci-dessus, les participants ont désigné les mesures les plus importantes pour soutenir les entreprises autochtones au cours des cinq prochaines années :

- Concilier deux mondes : instaurer un équilibre entre gagner de l'argent et ne pas nuire à la terre
- Éducation : les petites entreprises et les entrepreneurs doivent s'enseigner mutuellement
- Programme de soutien à guichet unique : un lieu désigné où trouver de l'aide/un programme ou une institution pour aider toutes les entreprises autochtones qui cherchent à se développer
 - Une base de données concise où l'on peut trouver tous les prêts et financements
 - Des agences non gouvernementales pour soutenir les propriétaires d'entreprises autochtones
 - Des services professionnels qui soutiennent les entreprises autochtones : par exemple, des comptables, des spécialistes du marketing et des avocats qui savent comment aider les propriétaires d'entreprises dans les réserves
- Accès au financement et aux budgets d'investissement : simplifier l'accès au financement en estompant la bureaucratie
- Construire une base communautaire solide : faire appel à des agents de développement économique pour renforcer les capacités afin de stimuler le développement économique et soutenir les entreprises
- Soutenir le bien-être culturel pour aider à la planification
- Améliorer les connaissances en gestion et en finance, comprendre comment exploiter les possibilités pour les petites entreprises : des « navigateurs » peuvent aider à guider les entrepreneurs
- Encourager les achats et créer un cycle entrepreneurial dans la communauté
- Améliorer le lobbying en faveur des entreprises autochtones, par exemple pour obtenir l'exonération fiscale des entreprises autochtones
- Collaboration et concurrence
- Accorder la priorité à la culture entrepreneuriale et généraliser la création d'entreprises
- Mettre davantage l'accent sur les connaissances autochtones
- Investir dans le développement économique et social
- Service d'assistance virtuel pour les entrepreneurs
- Planification d'entreprise
- Spécialiste voué aux entreprises autochtones : par exemple, la différence entre les entreprises en démarrage et les jeunes entreprises en croissance. Il y a tellement d'éléments qui nécessitent des compétences différentes. Ils pourraient vous aider à choisir les meilleurs fonds à solliciter.

Un groupe de discussion a évoqué une nouvelle initiative potentielle : la création d'une organisation vouée au soutien des entreprises et des entrepreneurs autochtones. Il s'agirait d'un lieu désigné — un guichet unique ou une plateforme — où trouver de l'aide : un programme, une institution ou une organisation non gouvernementale pour aider toutes les entreprises autochtones qui cherchent à se développer. Elle fournirait une base de données concise où les gens pourraient trouver tous les prêts et financements disponibles et comprendrait un service d'assistance virtuel pour les entrepreneurs ainsi que des services professionnels comme des conseillers financiers, des comptables, des spécialistes du marketing et des avocats qui savent comment soutenir les propriétaires d'entreprises dans les réserves.

Les participants ont également réfléchi à l'une des initiatives recommandées dans la catégorie Soutien aux entreprises, l'initiative n° 9 : « Développer l'entrepreneuriat et les soutiens à la formation ». Ils estiment qu'il convient de mettre en place un soutien financier stable et à long terme qui va au-delà du cycle politique. La culture, la langue et l'identité dans les affaires doivent être des éléments clés. Il est également essentiel de mettre en place des programmes de formation, d'éducation et de mentorat spécifiques aux entreprises, ainsi que des analyses de marché, des formations en matière financière, un soutien aux associés commerciaux autochtones et des services de conseil économique.

Les résultats escomptés de cette initiative sont les suivants :

- Amélioration des connaissances en matière de gestion, d'administration et de finances et démystification de l'entrepreneuriat
- Un écosystème commercial solide qui soutient les entreprises autochtones sur les réserves et hors des réserves à tous les stades de leur croissance
- Une approche locale/régionale de la formation adaptée à l'âge et au stade de la vie (il y aurait lieu d'éviter une approche pan-autochtone)
- Une littératie financière adaptée à l'âge, une formation à la planification d'entreprise et l'accès à des capitaux d'investissement
- Promouvoir la prise en compte de l'opinion des jeunes
- Amélioration de la collecte et du stockage des données, y compris des données accessibles sur le nombre de jeunes entrepreneurs autochtones au Canada
- Un meilleur accès au capital
- Un meilleur accès au soutien administratif, comme une banque de microcrédit issue des revenus autonomes pour aider les personnes à créer de petites entreprises, un comptable ou des personnes formées aux services juridiques aux entreprises pour soutenir les petites entreprises
- Un écosystème commercial solide pour soutenir les entreprises autochtones sur les réserves et hors réserve à toutes les étapes
- Intégrer les technologies nouvelles et émergentes, comme l'intelligence artificielle, afin de rationaliser le réseautage
- Une formation à la préparation à l'approvisionnement afin d'augmenter le nombre d'entreprises autochtones

Un large éventail de personnes et d'organisations doivent être impliquées :

- Entrepreneurs
- Experts ayant de l'expérience dans la gestion d'une entreprise
- Organisations de développement économique et nations

- Partenaires des universités et des collèges
- Partenaires du secteur privé
- Aînés et gardiens du savoir
- Conseillers en préparation à l'approvisionnement
- Agents de développement économique et Premières Nations
- Perspectives locales et régionales
- Organisations non autochtones et associations professionnelles
- Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux
- Jeunes
- Universitaires spécialisés dans les entreprises autochtones
- Bailleurs de fonds
- Chercheurs et développeurs

Voici les principales étapes ou phases de cette initiative :

- Engager un dialogue sur le « comment »
- Réaliser une analyse de la conjoncture : examiner quelles entreprises et quels soutiens existent actuellement et pourquoi; quelles sont les lacunes? Y a-t-il des opportunités?
- Identifier les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires
- Tester le projet sous forme pilote à petite ou très petite échelle dans différents endroits
- Comprendre les économies locales et les origines
- Établir un plan assorti d'étapes concrètes et d'un calendrier

Parmi les ressources nécessaires figurent les suivantes :

- Ressources pour le renforcement des capacités
- Fonds de démarrage et de recherche
- Soutien/approvisionnement de l'industrie
- Groupes de réflexion spécialisés et possibilités de réseautage
- Études de faisabilité
- Littérature universitaire plus accessible
- Exemples de réussite et meilleures pratiques
- Services d'aide aux entreprises, y compris aide commerciale et conseils juridiques ou financiers
- Leadership : des personnes capables de faire progresser l'entreprise
- Soutien local et régional

Cependant, certains obstacles peuvent se présenter, tels que :

- Manque de financement à long terme
- Violence latérale, où les entreprises ne soutiennent pas les autres entreprises; nous devrions promouvoir une concurrence saine afin d'améliorer les affaires pour tout le monde, et non nous détruire les uns les autres
- Idées préconçues sur l'entrepreneuriat et attitudes profondément ancrées
- Lacunes en matière d'infrastructures
- Intersection des réalités socio-économiques
- Intersections socio-économiques et politiques, y compris les dépendances et les disparitions et meurtres de femmes et de filles autochtones (femmes, filles et

personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées [FFADA2E])

- Manque de confiance
- S'y retrouver parmi les traités
- Logistique, comme le fait de réunir les bonnes personnes pour entamer la conversation
- Complexité et conciliation des tensions entre une approche autochtone pancanadienne et les besoins locaux et régionaux
- Manque de services de soutien coordonnés

Initiatives recommandées

5. Fournir des ressources au Conseil économique autochtone afin de coordonner le soutien au développement économique et commercial des Premières Nations

De nombreuses organisations autochtones nationales soutiennent le développement économique des Premières Nations et collaborent avec le gouvernement du Canada. Au sein du Conseil économique autochtone, elles peuvent s'entendre sur des stratégies et des solutions à des problèmes communs. Cela profitera aux gouvernements des Premières Nations, à l'économie autochtone et au gouvernement du Canada. Le Conseil peut coordonner le soutien aux capacités, les outils, les modèles, les pratiques exemplaires et la formation pour les gouvernements des Premières Nations.

- **Le Canada devrait fournir des ressources au Conseil économique autochtone.**

6. Encourager les entreprises canadiennes et le secteur public à s'approvisionner auprès des entreprises des Premières Nations

Les initiatives et les organisations qui favorisent la réconciliation économique peuvent tenir le Canada responsable de son objectif minimum de 5 % d'approvisionnement auprès des Autochtones.

- **Le Canada devrait soutenir ces initiatives et ces organisations. Ce soutien doit refléter les visions du monde et les réalités géographiques des Premières Nations. Il devrait inclure la formation des fonctionnaires fédéraux afin qu'ils s'adaptent aux modes de vie autochtones.**
- **Le Canada devrait soutenir les initiatives qui encouragent les achats auprès des entreprises canadiennes. Il devrait soutenir les organisations qui favorisent les investissements du secteur privé dans les économies des Premières Nations. Il devrait envisager des incitations fiscales pour promouvoir les achats auprès des entreprises des Premières Nations.**
- **Le Canada devrait imposer aux entreprises de rendre compte des questions autochtones, telles que les achats auprès d'entreprises autochtones.**

7. Développer et soutenir de nouveaux moyens pour les entreprises autochtones de commercer et d'exporter des marchandises

Il convient de développer les aides au commerce fournies par les organisations autochtones. Cela comprend la formation au développement des exportations autochtones, l'aide à la compréhension des exigences commerciales et la mise en relation avec des acheteurs et des partenaires commerciaux étrangers potentiels.

- ▶ **Le Canada devrait inclure des exemptions spécifiques aux Autochtones dans les accords commerciaux internationaux. Cela permettrait une plus grande participation selon les méthodes autochtones. Cela permettrait également d'éviter que les accords commerciaux internationaux ne soient utilisés pour limiter les programmes et les services destinés aux peuples autochtones.**

8. Financer un poste d'agent de développement économique pour chaque communauté des Premières Nations au Canada

À l'heure actuelle, les Premières Nations ne disposent pas d'un financement suffisant pour verser un salaire décent aux agents de développement économique communautaires. Certaines communautés ne reçoivent que 25 000 dollars pour l'ensemble de leurs activités de développement économique. Lorsqu'elles disposent d'un poste affecté au développement économique, la personne qui l'occupe assume également d'autres fonctions dans l'administration de la nation. La présence d'un agent de développement économique spécialisé aurait des répercussions économiques positives pour les communautés.

- ▶ **Le Canada devrait allouer davantage de ressources pour financer ce poste à un salaire compétitif dans chaque communauté des Premières Nations reconnue au Canada.**

9. Développer l'entrepreneuriat et les soutiens à la formation

Pour développer l'entrepreneuriat, les Premières Nations ont besoin :

- d'un soutien en matière de littératie financière, de planification d'entreprise et d'accès au capital d'investissement;
- d'un soutien à la formation et au mentorat pour assumer des fonctions de direction et d'administration;
- de programmes visant à intégrer les jeunes et les membres de la communauté dans les postes nécessaires.
- ▶ **Le Canada devrait soutenir les gouvernements des Premières Nations afin qu'ils puissent fournir des services de soutien aux entrepreneurs et aux entreprises. Ce soutien devrait inclure l'éducation et la formation dans les établissements d'enseignement autochtones primaires, secondaires et postsecondaires.**

3. Collaboration des Premières Nations

Résumé

Aujourd’hui, il existe plus de 600 Premières Nations au Canada. Cela n’a pas toujours été le cas. Avant l’arrivée des Européens et la propagation des colons européens sur ce qui est aujourd’hui le Canada, les nations existaient sous la forme de multiples communautés réparties sur de vastes territoires et travaillant ensemble. Des réseaux commerciaux complexes, des systèmes d’alliances et des organismes de négociation existaient et travaillaient ensemble pour atteindre leurs objectifs. Du fait de la *Loi sur les Indiens* de la colonisation, les grandes nations interconnectées ont été scindées en communautés individuelles et confinées pour la plupart à de petites parcelles de terres de réserve, loin des établissements non autochtones ou des précieux gisements de ressources. Cette division a privé les nations d’une grande partie de leur force, servant ainsi les intérêts des gouvernements canadiens.

Il est beaucoup plus difficile pour les petites nations individuelles de maintenir leurs capacités, de fournir des services complexes ou de s’engager dans des entreprises de développement économique de manière valable. Il y a également moins d’enseignement et de sources de conseils ou de bonnes pratiques disponibles dans les réseaux d’information, ou de sources d’informations fiables partagées. Les communautés sont livrées à elles-mêmes, souvent sans ressources suffisantes pour fonctionner ou participer efficacement.

Avec l’émergence d’un plus grand nombre d’organisations institutionnelles et l’utilisation des nouvelles technologies et options de communication, les nations commencent à pouvoir à nouveau travailler ensemble en tant que groupes plus importants. Les nations pourront collaborer sur toutes sortes de questions communes, notamment le mentorat, les solutions de développement commercial, les meilleures pratiques en matière de gouvernance, les partenariats équitables dans le cadre de grands projets de développement économique, la gestion des risques, les projets d’infrastructure et bien d’autres encore, en partageant les coûts et les avantages entre plusieurs parties plutôt qu’une seule.

Recommandations :

1. Créer la Commission d’investissement autochtone afin d’offrir aux Premières Nations des rendements plus élevés à des frais de gestion moins élevés.
2. Soutenir la création d’une offre d’assurance dirigée par les Premières Nations pour servir les gouvernements et les institutions des Premières Nations.
3. Soutenir la mise en place de normes, de ressources et d’outils pour les fiducies des Premières Nations.
4. Soutenir la formation en matière de gouvernance dirigée par les Premières Nations pour les dirigeants des Premières Nations.

Lors de cette session, les participants ont examiné comment les Premières Nations travaillaient

ensemble : des défis aux obstacles, en passant par une collaboration accrue.

Avant le contact, les Premières Nations étaient plus importantes, plus unies et plus puissantes qu'aujourd'hui. Les participants ont réfléchi aux défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les plus petites Premières Nations. Les facteurs mentionnés rappellent ceux soulevés dans les sections 1 et 2 du présent rapport :

- Problèmes de capacité : qualifications limitées (personnel), salaires non compétitifs, recrutement/rétention/emploi des membres, administration déficiente
- Caractère limité des fonds : manque de capitaux, manque de financement suffisant et durable, manque de financement de soutien aux bandes, financement insuffisant de l'éducation, incapacité à obtenir/mettre en œuvre des financements, faible pouvoir d'achat, concurrence pour le même financement
- Isolement/éloignement
 - Accès aux ressources : Internet, aliments frais, eau potable, éducation/enseignants
 - Faible superficie et faible population
 - Transports plus onéreux
 - Coût de développement des infrastructures plus élevé
- Racisme/problèmes sociaux, tels que l'héritage des pensionnats indiens : absence de possibilités d'emploi conduisant à la toxicomanie et à l'éclatement des familles
- Sécurité : consommation de substances et toxicomanie, criminalité et application limitée de la loi, perte d'identité culturelle = déconnexion
- Économie limitée : fuite économique, manque de services, manque d'accès au capital et aux institutions financières, l'économie traditionnelle ne répond pas aux besoins quotidiens
- Manque de services et d'infrastructures, y compris, pour certains, de connexion Internet
- Manque de diversification économique
- Pénurie de logements

Certains participants ont souligné les priorités différentes ou concurrentes des Premières Nations et leurs modes de gouvernance. Les communautés autochtones accessibles par avion, isolées ou de petite taille ont des défis et des niveaux de développement différents. En matière de leadership, un changement peut signifier un changement d'orientation ou de priorités pour une Première Nation, ou peut entraîner des idées ou des visions contradictoires. Le manque d'unité sur le plan du leadership est également un problème. La corruption peut malheureusement sévir, ce qui crée des limites du fait de la méfiance à l'égard des dépenses imputable à des abus passés. Le népotisme est également un facteur de risque. Un participant a ajouté : « Le fait de nous désigner comme "hors réserve" ou "dans une réserve" est problématique; nous devons former un collectif et trouver un moyen de retrouver un sentiment d'appartenance commun. »

Du côté du gouvernement, le rythme des changements apportés à la politique de la Couronne visant à transférer les services et le financement associé est lent. Les gouvernements fédéral et

provinciaux manquent de connaissances culturelles.

Un certain nombre de facteurs freinent les Premières Nations. Les traumatismes intergénérationnels, le racisme et la discrimination, les obligations financières découlant des traités, l'inflation et le financement limité sont des domaines clés qui doivent être abordés. Si les Premières Nations travaillent ensemble, elles peuvent relever de nombreux défis et obtenir des résultats positifs.

Les Premières Nations ont collaboré pour améliorer leur situation sur le plan des emprunts. Elles pourraient également envisager des initiatives telles que celles-ci :

- Réaliser des économies d'échelle
- Créer des capacités grâce à la collaboration
- Fusionner les entreprises locales pour former des entreprises régionales ou nationales
- Se regrouper pour réduire les coûts
- Offrir des services à distance
- Faire preuve d'unité pour tirer parti du soutien
- Créer une plateforme d'approvisionnement et des incitations à travailler ensemble
- Disposer d'un régime de retraite unifié
- Inclure et soutenir les jeunes dans le développement de leurs compétences en gestion financière et leur offrir des occasions d'emploi leur permettant de découvrir différentes possibilités
- Démontrer les contributions à l'économie provinciale et au PIB
- Créer des modèles d'indices économiques régionaux
- Faire preuve de transparence (trouver de la valeur dans les négociations)
- Suivre un modèle d'autonomie fondé sur l'identité économique et le positionnement
- Trouver un terrain d'entente autour de la culture, de l'identité et des cérémonies
- Mettre en commun ou partager les ressources pour soutenir une meilleure prise de décision : données, recherche, politiques, meilleures pratiques
- Faire entendre la voix des Premières Nations
- Établir des partenariats stratégiques lorsque les nations ont des plans stratégiques communs
- Disposer d'une stratégie d'approvisionnement régionale/nationale et d'une stratégie commerciale collective
- Créer des initiatives de gestion des risques
- Ouvrir la voie à davantage d'opportunités
- Offrir un soutien en matière de santé mentale (y compris un lien avec la terre)
- Partager et mettre en commun les ressources : fournir des services aux Premières Nations
- Répartir les richesses, partager les connaissances et l'expertise et soutenir la formation
- Gérer les terres : utilisations commerciales, résidentielles, traditionnelles (p. ex. baies, médicaments); garantie pour les emprunts
- Changer de mentalité au profit de la gestion de la richesse
- Passer d'une approche fondée sur les conseils tribaux à une approche fondée sur les traités ou une mise en commun plus vaste
- Recettes propres avec accès au capital et aux prêts/financements
- Trouver des moyens de promouvoir et de soutenir les entreprises des Premières Nations
- Mettre de l'avant les réussites et les points forts

- Changer la trame narrative des médias pour mettre en avant les aspects positifs plutôt que les aspects négatifs (mauvaises nouvelles, défis)

Plusieurs thèmes clés ont émergé au cours de la conversation. Voici les domaines à développer et à approfondir :

- Mentorat
 - Jeunesse, leadership, personnel
 - De nation à nation (y compris de groupe à groupe)
 - Groupe consultatif technique autochtone
 - Tiers neutre (pour éviter les problèmes de confiance)
 - Inclure les aînés et les gardiens du savoir
- Soutien aux entreprises
 - Agent de développement économique certifié
 - Fonds d'investissement providentiel
 - Garantie de prêt pour les petites et moyennes entreprises
 - Collecte et gestion des données (prise de décision éclairée)
 - Modèle d'assurance appartenant aux Premières Nations
 - Rédaction de propositions et de demandes de subventions
 - Soutien entre pairs
- Plan stratégique communautaire
- Modification des politiques et des lois
 - Développement économique dans le budget fédéral, et non discrétionnaire
 - Exiger que les politiques fédérales incluent la réconciliation économique et traitent les entités autochtones sur un pied d'égalité avec les entités non autochtones
- Responsabilité
 - Indicateurs de performance (impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance)
 - Bureau de l'ombudsman
- Renforcement des capacités
 - Possibilités de formation
 - Prestation de services à d'autres Premières Nations
 - Institutions des Premières Nations
 - Établissements d'enseignement postsecondaire
 - Certification
- Gouvernance
 - Autorité
 - Politiques communes
 - Voix collective
 - Actifs mis en commun
 - Formation
 - Rapports
- Stratégie d'approvisionnement unifiée
- Gestion des risques
 - Garanties de prêt

- Contrôles internes
- ISO9000
- Communication : infrastructure virtuelle, partage d'informations
- Rapports fondés sur des traités : Respectons-nous l'intention initiale? Nous avons convenu de partager les terres et les ressources, mais ce partage n'existe pas; la relation a changé.
- Travaux publics
 - Services partagés
 - Conseil tribal
 - Entreprise de services publics
 - Services régionaux

Au vu des enjeux mentionnés, les participants ont discuté des premières mesures ou des mesures les plus importantes à prendre pour aider davantage de nations à travailler ensemble. De nombreuses idées ont été avancées :

- Créer une structure de gouvernance nationale forte et unifiée
- Reconnaître et respecter les droits supérieurs et inhérents des Premières Nations – supprimer les obligations de déclaration
- Résoudre les revendications territoriales
- Rétablir les droits des Premières Nations sur leurs terres traditionnelles
- Mettre fin aux récupérations fiscales du gouvernement
- Intégrer les modes de connaissance et d'existence autochtones
- Développer des instruments de gestion de patrimoine
- Simplifier l'accès au financement
- Créer des opportunités pour les jeunes
- Modifier ou actualiser les formules de financement
- Surmonter les dépendances
- Financer les propositions de collaboration
- Créer des réserves urbaines conjointes pour les Premières Nations éloignées et nordiques, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon
- Lorsque des terres de la Couronne ou des terres appartenant à l'Église deviennent disponibles, elles devraient être attribuées aux communautés des Premières Nations dans un esprit de réconciliation
- Offrir aux employés du gouvernement une formation et une sensibilisation aux traités et à la culture
- Créer nos propres institutions conformément à la loi fédérale grâce à une loi habilitante
- Honorer les traités pour aller de l'avant; continuer à tergiverser nous prive de services
- Éduquer les jeunes et leur offrir des solutions de rechange saines afin que leurs enfants intègrent cette idée : la survie de la prochaine génération est le cœur et l'âme de la communauté

Les participants conviennent de l'intérêt pour les Premières Nations de travailler ensemble lorsqu'elles le souhaitent. Cela donne du pouvoir à toutes les personnes impliquées, car elles travaillent avec d'autres pour conférer à tous une voix encore plus forte. Comme l'a dit l'un des participants : « Si nous ne parlons pas fort, personne ne nous écoute. » Bien sûr, chaque nation a sa propre culture économique. Certains dirigeants la renforcent, d'autres la sapent. Des

politiques sont en place pour empêcher cette mise à mal de l'économie.

Certaines entreprises développent des relations avec les Premières Nations afin de tirer profit de leurs ressources. En travaillant ensemble, les Premières Nations se trouvent dans une position plus enviable. Elles peuvent partager leurs connaissances et leur expérience en matière de modèles de leadership. L'histoire des Premières Nations montre comment les nations ont coexisté grâce au commerce : il est intéressant de réfléchir à ce que faisaient les premiers habitants de l'île de la Tortue sur le plan de l'intérêt collectif.

Les participants ont noté que les Premières Nations sont toujours unies – c'est pourquoi elles organisent des forums et des conférences. Comme l'a dit l'un d'entre eux : « Nous sommes puissants et nous sommes entendus. » Un autre a ajouté : « Nous sommes forts et résilients : nous sommes toujours là malgré les tentatives visant à nous éradiquer. »

Le mentorat de nation à nation est essentiel : avec plus de 600 nations, certaines pourraient envisager de se tourner vers d'autres Premières Nations pour obtenir de l'aide. Celles qui profitent d'une gouvernance plus forte peuvent soutenir et défendre celles qui en ont besoin. « Le mentorat de nation à nation devrait être au centre de l'objectif global du cadre. » Il existe un fossé en matière de communication; les forums permettent aux gens de participer pour répondre à des questions et les transmettre aux organismes régionaux. Si le mentorat de nation à nation favorise l'autodétermination et la souveraineté, il a besoin d'un mécanisme — une banque de connaissances sur les actifs?

De nombreux participants ont accordé une grande importance à l'initiative n° 2 : « Créer une banque de développement autochtone ». (Il convient de noter que les participants étaient tous issus du secteur institutionnel.) Combien de temps faudrait-il pour la mettre en place? La banque de développement pourrait-elle s'intégrer à l'une des institutions existantes? Une nouvelle institution pourrait diluer les ressources des Premières Nations. L'objectif est de corriger les lacunes qui doivent être comblées pour les gouvernements et les entrepreneurs des Premières Nations, et non de voir les institutions existantes souffrir de cette initiative.

Certains participants préfèrent éviter de créer une autre institution. Pourrions-nous reproduire le modèle retenu par l'ANSAF (qui n'est pas une banque traditionnelle)? L'accès au capital est intégré à ce modèle, ce qui améliore la capacité des communautés et élimine les obstacles au niveau communautaire. L'ANSAF pourrait se développer, comme un écosystème doté d'un système racinaire solide. Nous devrions identifier les véritables lacunes et éviter toute confusion avec l'environnement réglementaire.

Il faudrait définir les valeurs communes. L'accès au capital est un problème de longue date : l'objectif est d'obtenir les capitaux nécessaires. Une personne a fait remarquer que l'idée des banques est inscrite dans la *Loi sur les Indiens* : les Autochtones ne peuvent rien posséder. De plus, il existe un décalage entre les cycles de la Couronne et ceux des Premières Nations : l'une des lacunes tient à la capacité d'une communauté des Premières Nations à évoluer au rythme des affaires.

Initiatives recommandées

10. Créer une commission d'investissement autochtone afin d'offrir aux Premières Nations des rendements plus élevés à des frais de gestion

moins élevés

Les rendements des fonds autochtones détenus par le gouvernement sont très faibles. Chaque nation cherche à investir et à faire fructifier de petits montants de revenus avec des options limitées. Une commission indépendante d'investissement autochtone disposant d'une expertise, de revenus communs importants et de nouvelles options de placement permettra d'augmenter considérablement les rendements financiers des Premières Nations.

- **Le Canada devrait fournir un soutien et un financement de démarrage aux Premières Nations qui souhaitent créer une commission d'investissement autochtone.**

11. Soutenir la mise en place d'une offre d'assurance dirigée par les Premières Nations au service des gouvernements et des institutions des Premières Nations

Aujourd'hui, de nombreuses Premières Nations cherchent à s'assurer par elles-mêmes. Les compagnies d'assurance hésitent à assurer ce que beaucoup d'entre elles considèrent comme un environnement à haut risque. Cela signifie que de nombreuses Premières Nations paient des prix élevés pour des polices d'assurance qui ne répondent pas à leurs besoins. Un modèle d'assurance collective offrant des avantages à long terme aux Premières Nations de tout le Canada permettrait de faire ce qui suit :

- Favoriser la croissance économique et le bien-être des communautés autochtones
 - Garantir une participation équitable au marché de l'assurance
 - Stabiliser la couverture et les coûts d'assurance tout en renforçant la résilience
 - Maintenir les avantages de la gestion des risques sur plusieurs générations
 - Accroître l'autonomie et l'appropriation
 - Donner accès à des outils et à des ressources de renforcement des capacités afin d'améliorer le profil de risque de la communauté
 - Créer de nouveaux emplois et de nouvelles carrières pour les Autochtones dans le secteur de l'assurance et de la gestion des risques
- **Le Canada devrait soutenir les efforts menés par les Premières Nations pour mettre en place une offre d'assurance collective.**

12. Soutenir la mise en place de normes, de ressources et d'outils pour les fiducies des Premières Nations

Un cadre fiduciaire pour les Premières Nations s'impose. Ce cadre devrait soutenir les normes, les meilleures pratiques et l'efficacité fiscale. Il permettrait de faire ce qui suit :

- Délaisser les cadres coloniaux existants
- Soutenir des investissements intelligents dans les projets des Premières Nations
- Gérer les risques
- Promouvoir la gouvernance complète des Premières Nations
- S'attaquer aux autres obstacles au contrôle et à la gestion par les Premières Nations

- **Le Canada devrait soutenir les efforts des Premières Nations visant à établir des**

normes, des ressources et des outils facultatifs pour les fiducies des Premières Nations.

13. Soutenir la formation en matière de gouvernance dispensée par les Premières Nations à l'intention des dirigeants des Premières Nations

Le développement des capacités de gestion a un impact considérable et direct sur la capacité d'un gouvernement à répondre aux besoins de ses administrés. Les gouvernements des Premières Nations s'occupent de multiples aspects du bien-être de leurs communautés, souvent sans avoir reçu de formation officielle ou en comptant sur une formation très limitée. Ils peuvent manquer de capacités administratives et de personnel, être privés de ressources et connaître des taux plus élevés de problèmes sociaux, d'infrastructure et de santé.

- ▶ **Le Canada devrait investir dans davantage de possibilités de formation dirigées par les Autochtones afin qu'il y ait suffisamment de dirigeants autochtones capables de mettre en œuvre et de maintenir une gouvernance efficace au sein de leurs communautés.**

4. Recettes des gouvernements des Premières Nations et souveraineté sur les terres

Résumé

Pour le Canada, l'accès aux terres et leur contrôle sont synonymes de développement de ressources précieuses. Pour de nombreuses Premières Nations, cela signifie bien plus encore. Les terres font en effet partie intégrante de leurs pratiques culturelles et de leur identité. C'est là qu'ils récoltent leur nourriture, cueillent leurs plantes médicinales, élèvent leurs enfants et construisent leurs maisons. Elles représentent également leur capacité à générer leurs propres recettes, en utilisant les ressources pour entretenir leurs communautés et subvenir aux besoins de leur peuple. Au-delà du partenariat avec le Canada ou les exploitants de ressources externes, les Premières Nations doivent avoir le contrôle de l'utilisation et des revenus de leurs terres. C'est ainsi que se définit la véritable souveraineté.

Recommandations :

1. S'engager à mettre en place un nouveau cadre fiscal qui transfère l'autorité et les recettes aux gouvernements des Premières Nations.
2. Accorder un statut d'exonération fiscale aux fiducies des Premières Nations.
3. Soutenir la création d'un registre foncier des Premières Nations.
4. Engager davantage de ressources dans les organisations qui soutiennent le contrôle local des terres des Premières Nations, comme le Conseil consultatif des terres (CCT) et l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA).
5. Réformer le processus d'ajouts aux réserves afin de gagner en efficacité et d'accélérer l'expansion des terres de réserve.
6. Renforcer la souveraineté sur les actifs incorporels.

Cette session a combiné deux piliers du cadre. Les participants ont commencé par discuter de l'importance des terres et des recettes des gouvernements des Premières Nations pour le développement économique. L'idée principale est que les terres sont nécessaires pour augmenter les recettes, ce qui conduit à la prospérité financière et économique. Mais au-delà de cela, il importe de tenir compte des considérations suivantes :

- La terre est synonyme d'estime de soi et de richesse personnelle (santé holistique grâce à l'accès à la terre).
- Les terres font partie intégrante de notre identité – il est fondamental de préserver les terres afin de préserver la culture d'aujourd'hui et de demain.
- La terre est notre identité.
- Nous devons les protéger pour aujourd'hui, pour les sept générations à venir et au-delà : à défaut de terres, nous ferions tout aussi bien de partir.

- Nous sommes intrinsèquement des intendants : nous devons avoir une bonne idée de la superficie de terres que nous pouvons posséder au chapitre de la planification.
- Nous faisons partie de la terre : si nous n'avons pas de terre, nous ne formons pas un peuple.
- La terre est la base de l'édification de toute nation; elle apporte la prospérité, elle apporte la vie.
- « Nos traités étaient censés durer éternellement, et non être prisonniers du temps. »

Au chapitre des recettes, les Premières Nations ne veulent pas seulement s'associer au gouvernement : elles veulent en prendre le contrôle. Il ne s'agit pas d'accepter des aides financières, mais de renforcer les capacités et les ressources humaines. Il s'agit de favoriser des carrières, de développer les compétences des membres. Il s'agit de renforcer les relations. La terre est également utilisée à des fins sociales : c'est là que sont construits les logements qui permettront aux membres de rentrer chez eux.

Les participants estiment que la gestion des terres des Premières Nations comporte des défis. Il peut y avoir des conflits de compétence, où les choses avancent lentement et où l'on ne sait pas clairement où commencent et où finissent les services. Les limites de la *Loi sur les Indiens* ont une incidence sur la richesse personnelle et le développement. Il existe des lacunes en matière d'infrastructures dans les zones urbaines et les réserves. Les délimitations et les responsabilités se recoupent. Les terres des réserves ne peuvent pas servir à titre de garanties; si elles peuvent être utilisées, elles ne peuvent pas être détenues par les Premières Nations.

Comme l'a dit une personne : « L'approche du regard des deux yeux repose sur un équilibre entre les deux mondes – voyons donc où cela nous mène, ce qui fut et ce qui sera. »

Les participants ont nommé les principaux problèmes auxquels les nations sont confrontées. Ceux-ci vont du partage des revenus aux défis liés au processus d'ajout aux réserves (AR) en passant par les politiques d'approvisionnement, qui ne sont pas bien adaptées à la réalité des Premières Nations. Au cœur de ces problèmes se trouve un appel à la souveraineté économique. Il arrive souvent que les gouvernements créent des retards. Il arrive parfois que les rapports fondés sur des traités ne sont pas pris en compte.

De nombreuses Premières Nations ne disposent pas de recettes suffisantes ou n'ont pas suffisamment de contrôle sur ces dernières. Les participants ont discuté des changements qui s'imposent. Ils ont estimé que cette question devait être guidée par les besoins et les priorités des Premières Nations et que les solutions devaient être englobantes et inclure des réponses holistiques innovantes. De plus, la politique d'approvisionnement doit changer. Dans dix ans, les Premières Nations devraient contrôler leurs recettes, réduire leur dépendance vis-à-vis du gouvernement, partager leurs ressources, renforcer leurs capacités locales et créer des emplois locaux valorisants et attractifs. Les options pourraient inclure un financement basé sur les nations et/ou les traités, permettant aux nations de développer leurs propres visions avec leurs propres fonds. Les participants estiment qu'il est temps de sortir du cadre de la *Loi sur les Indiens*. Toute recette générée sur les terres des Premières Nations devrait profiter à la communauté des Premières Nations.

Les mesures les plus importantes ou les plus urgentes pour les participants étaient les suivantes :

- Services aux Autochtones Canada doit faire confiance aux Premières Nations

- Délaisser l'approche pan-autochtone : la diversité est une réalité
- Simplifier le processus d'ajout aux réserves
- Faire en sorte que les communautés travaillent de concert sur la manière dont les fiducies sont utilisées et gérées – pas d'imposition des règlements
- Donner du pouvoir aux individus : « Les communautés autonomes ont besoin d'individus autonomes. »
- Créer notre propre institution qui crée nos propres terres de réserve : nous permettre de gérer nos terres au sein de votre communauté
- Transferts légaux indépendant des changements gouvernementaux, rétablissant la véritable nature des relations de nation à nation

Les participants ont discuté de l'initiative n° 18 : « Réformer le processus d'ajout aux réserves afin de gagner en efficacité et d'accélérer l'expansion des terres de réserve ».

Ils ont noté que le processus d'ajout de terres aux réserves prend trop de temps et coûte trop cher. Les Premières Nations doivent négocier des accords avec les municipalités. Cela peut constituer un obstacle majeur.

- Le Canada devrait simplifier le processus d'AR. Cela permettrait d'agrandir plus rapidement les terres de réserve. De plus, cela donnerait aux municipalités des raisons de collaborer avec les Premières Nations dans l'intérêt des deux parties.
- Le Canada devrait soutenir les Premières Nations qui souhaitent collaborer sur les AR en finançant des coalitions d'AR.

Parmi les résultats escomptés de cette initiative figurent un processus plus rapide et moins compliqué, ainsi qu'une meilleure reconnaissance de l'autorité des Premières Nations. De plus, les terres excédentaires de la Couronne qui doivent être cédées et les terres ecclésiastiques désaffectées devraient automatiquement revenir aux Premières Nations. Ce processus devrait être axé sur les traités, avec des exonérations fiscales avant l'AR. Devraient également être prévues des limites de performance : le gouvernement devrait être tenu de respecter des délais contractuels.

Plusieurs parties prenantes doivent être impliquées :

- La nation ayant mené à bien le processus d'AR
- La Fédération canadienne des municipalités
- Le CAADA – Plus forts ensemble, qui relie les nations aux municipalités

Les principales étapes de cette initiative sont les suivantes :

- Projets pilotes
- Un processus simplifié de liste de contrôle pour la préparation de l'AR : codes fonciers, évaluations environnementales, enquêtes – préventif
- Combler les lacunes en matière de services juridiques, d'enquêtes et d'engagement communautaire

Diverses ressources sont nécessaires, notamment :

- Financement de tous les coûts connexes
- Éducation sur le mouvement de la restitution des terres (« LANDBACK ») et la souveraineté

- Capacités humaines
- Expertise des aînés
- Contrats de location

Un certain nombre d'obstacles pourraient se présenter :

- Fonds nécessaires à l'achat de terres
- Étape préalable à l'AR, diligence raisonnable, évaluations environnementales, nettoyage, levés, déclassement, etc.
- Intérêts de tiers : fédéral/provincial/municipal, autres nations, industrie, Métis
- Relations délicates
- Principe de l'AR — ne remplace pas celui de la restitution des terres
- Terres de la Couronne non disponibles pour les Premières Nations
- Lourdeurs administratives fédérales/provinciales et manque de coordination gouvernementale

Les participants ont discuté de l'initiative n° 4 : « Soutenir de nouvelles façons d'accéder au capital pour le secteur privé des Premières Nations ».

Cette initiative comportait plusieurs résultats souhaités, dont travailler ensemble pour montrer que nous avons la capacité d'agir, avoir un accès autonome au capital, rechercher une structure donnant accès à des fonds, promouvoir le mentorat et les valeurs autochtones afin d'encourager l'entrepreneuriat, et définir des indicateurs pour démontrer la valeur des différentes ressources sur les territoires autochtones.

Les principales étapes ou voies à suivre en marge de ce processus comprennent l'utilisation de fiducies au profit des communautés de manière collective, l'octroi de prêts aussi bon marché que possible, avec peu de risques pour les membres de la communauté, et une offre de soutien en période difficile qui ne soit pas punitif, mais qui renforce les capacités.

Il existe des obstacles, allant de la responsabilité à la difficulté de distribuer des fonds à l'échelle nationale à plus de 600 nations, en passant par le besoin de produits d'investissement pour créer des flux de trésorerie.

Les participants ont discuté de l'initiative n° 9 : « Développer l'entrepreneuriat et les soutiens à la formation ».

L'objectif souhaité est d'améliorer les compétences en matière de gestion, d'administration et de finance. Cela implique à la fois la mise en place d'un guichet unique et l'adoption d'approches régionales. Cela signifie qu'il faut établir des relations aux niveaux local et régional.

Diverses parties prenantes doivent être impliquées, et chaque rôle doit être réexaminé et développé :

- Universitaires
- Entrepreneurs
- Experts ayant une expérience en gestion d'entreprise
- Organismes de développement économique et nations
- Gouvernements (fédéral/provincial/territorial)
- Partenaires universitaires et collégiaux
- Secteur privé
- Aînés et gardiens du savoir

Voici les principales étapes ou phases :

- Dialogue sur la « façon de s'y prendre »
- Analyses environnementales : revue de la littérature, axée sur le milieu universitaire
- Projet pilote à petite ou micro-échelle (dans toutes les régions)
- Identification des lacunes et des opportunités potentielles
- Créer un espace pour comprendre les « économies locales » et les origines du territoire et s'exprimer à partir de ce contexte

Parmi les ressources nécessaires figurent les suivantes :

- Renforcement des capacités et acquisition de talents
- Fonds pour le démarrage et la recherche
- Rendre la littérature universitaire plus accessible au public en supprimant les barrières financières et en employant un langage plus simple dans les publications destinées à la communauté
- Soutien/approvisionnement de l'industrie
- Groupes de réflexion spécialisés et possibilités de réseautage

Les obstacles potentiels sont le manque de financement à long terme, la violence latérale, les idées préconçues, les lacunes en matière d'infrastructures et l'intersection des réalités socio-économiques.

Les participants ont discuté de l'initiative n° 18 : « Réformer le processus d'ajout aux réserves afin de gagner en efficacité et d'accélérer l'expansion des terres de réserve ».

Parmi les résultats souhaités figuraient les suivants :

- Des avis et non des consultations : les Premières Nations prennent une décision, ne demandent pas la permission
- Réduire l'écart entre les personnes qui doivent être informées à l'échelle nationale et identifier au niveau territorial; chaque nation peut décider elle-même jusqu'où aller et avec qui elle entretient des relations
- Les terres excédentaires de la Couronne qui doivent être cédées devraient être prioritairement restituées aux Premières Nations; les terres ecclésiastiques devraient être traitées de la même façon
- Adopter un esprit d'orientation envers les traités, avec des exonérations fiscales pour les AR : le paiement de l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu devraient être refusés par l'ARC sans explication avant que l'AR ne soit obtenu, dès que la demande est déposée
- Des limites de performance devraient être mises en place, afin que le gouvernement respecte les délais prévus dans les obligations contractuelles.

Les parties qui doivent être impliquées sont les suivantes :

- Le gouvernement fédéral/provincial, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), Services aux Autochtones Canada, qui doivent se présenter à la table des négociations en tant que champions et non comme des obstacles : leur rôle dépend de chaque Première Nation.

- ANGTA, le CCT, etc.
- Les chefs et les membres du conseil, les gestionnaires fonciers, les aînés
- Les nations ayant mené à bien le processus d'AR : la majorité se trouve en Saskatchewan et au Manitoba
- La Fédération canadienne des municipalités : comment elles élaborent leurs propres plans d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la réconciliation
- Le CAADA – Plus forts ensemble, qui relie les nations aux municipalités

Les principales étapes ou phases des initiatives comprennent ce qui suit :

- Développer les projets pilotes
- Processus simplifié de liste de contrôle — Préparation du processus d'AR
 - Codes fonciers, évaluations environnementales, enquêtes
 - Méthodes complètes et adaptatives pour répondre aux besoins de la communauté (aller à sa rencontre là où elle se trouve)
 - Informer la communauté des codes fonciers et renforcer les capacités pour construire conformément aux codes (abandonner la *Loi sur les Indiens*)
- Identifier les risques et être vigilant lors des achats : est-il possible de réaliser un AR avant de faire l'acquisition d'une terre?
- Combler les lacunes, frais juridiques, enquêtes
- Engagement communautaire

Les ressources nécessaires comprennent ce qui suit :

- Financement de tous les coûts connexes: accords de transfert (regrouper cela en quelque chose de plus utilisable pour les nations)
- Éducation sur le thème de la restitution des terres et de la souveraineté
- Capacités humaines
- Expertise des aînés
- Contrats de location
- Fonds pour l'achat de terres : étape préalable à l'AR, diligence raisonnable, évaluations environnementales, levés
- Gestion des intérêts des tiers : gouvernement fédéral, provinces, municipalités, sociétés privées, Métis, propriétaires de chalets, etc.
- Relations : au niveau local et fédéral

Initiatives recommandées

14. S'engager à mettre en place un nouveau cadre fiscal qui transfère l'autorité et les recettes aux gouvernements des Premières Nations

Un nouveau cadre fiscal s'impose. Au lieu de montants de financement fixés chaque année, les transferts devraient être à long terme. Les Premières Nations devraient avoir le pouvoir d'utiliser leurs recettes selon leurs besoins.

- **Le Canada devrait collaborer avec les Premières Nations à l'élaboration d'une nouvelle relation fiscale afin de donner plus d'autorité et de recettes aux gouvernements des Premières Nations. Cela rendrait compte des recommandations du Comité consultatif mixte sur les relations financières et des initiatives de la Feuille de route :**

- Les données et les statistiques devraient permettre d'évaluer le coût de la gouvernance
- Le financement basé sur une formule devrait rendre compte du coût de la gouvernance dans chaque région et chaque Première Nation

15. Conférer un statut d'exonération fiscale aux fiducies des Premières Nations

Le régime d'imposition des fiducies au sein de la communauté des Premières Nations au Canada est trop complexe et porte atteinte aux droits des Premières Nations. Si les exonérations fiscales sont reconnues comme un droit issu des traités, leur mise en œuvre est fragmentée, notamment en ce qui concerne les fiducies. D'autres exonérations fiscales sont justifiées pour les fiducies des Premières Nations.

- **Le Canada devrait consulter les organismes représentatifs des Premières Nations et les organisations nationales afin d'élaborer un régime simplifié d'exonération fiscale pour les Indiens inscrits, spécialement adapté aux fiducies.**

16. Soutenir la création d'un registre de gouvernance foncière des Premières Nations

Un système de registre foncier moderne, sécurisé et fiable aiderait toutes les Premières Nations qui gèrent des terres en vertu de l'Accord-cadre. Ce système les aiderait à prendre des décisions en matière d'utilisation, d'aménagement et de protection des terres en fonction de leurs priorités. Il permettrait de clarifier les droits de propriété et d'encourager le développement économique en garantissant aux investisseurs que les titres fonciers sont sûrs et juridiquement reconnus.

- **Le Canada devrait apporter un soutien continu au registre de gouvernance foncière des Premières Nations afin de promouvoir la souveraineté sur les terres.**

17. Consacrer davantage de ressources aux organisations qui soutiennent le contrôle local des terres des Premières Nations, comme le Conseil consultatif des terres (CCT) et l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA)

Les Premières Nations ont une compétence limitée sur les terres de réserve. Cela affaiblit leur souveraineté et leur développement économique.

- **Le Canada devrait investir dans des organisations qui soutiennent les**

gouvernements des Premières Nations afin qu'ils exercent leur souveraineté sur leurs terres de manière ordonnée. Le Conseil consultatif des terres aide les gouvernements des Premières Nations à reprendre le contrôle de leurs terres et de leurs ressources en mettant en place des codes fonciers. L'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones dispense des formations et délivre des certifications en matière de gestion des terres.

18. Réformer le processus d'ajout aux réserves afin de gagner en efficacité et d'accélérer l'expansion des terres de réserve

Le processus d'ajout aux réserves prend trop de temps et coûte trop cher. Les Premières Nations doivent négocier des accords avec les municipalités. Cela peut constituer un obstacle majeur.

- **Le Canada devrait simplifier le processus d'ajout aux réserves. Cela permettrait d'agrandir plus rapidement les terres de réserve. De plus, cela donnerait aux municipalités des raisons de collaborer avec les Premières Nations dans l'intérêt des deux parties.**
- **Le Canada devrait soutenir les Premières Nations qui souhaitent collaborer sur les AR en finançant des coalitions d'AR.**

19. Renforcer la souveraineté sur les actifs incorporels

Les Premières Nations ont besoin que leurs actifs incorporels soient protégés. Cela inclut les droits de propriété intellectuelle (DPI) sur les connaissances traditionnelles et les expressions culturelles traditionnelles.

- Les DPI peuvent être des brevets, des droits d'auteur ou des marques déposées.
- Les DPI peuvent protéger les connaissances traditionnelles et les expressions culturelles contre leur commercialisation par des parties externes. Ce droit serait réservé aux propriétaires communaux des DPI.
- Les DPI peuvent être importants pour l'entrepreneuriat des Premières Nations et la croissance du secteur privé.
- **Le Canada devrait soutenir la création d'une marque déposée pour les Premières Nations. Cette marque permettrait de vérifier l'authenticité des produits artistiques et culturels des Premières Nations vendus.**

Les ressources naturelles pourraient constituer d'autres actifs incorporels. Le droit de récolter et/ou de protéger les forêts, la faune et les minéraux a une valeur.

- Sur le plan de l'exploitation, quelle est la valeur d'un arbre ou d'un litre d'eau potable fraîche?
- Sur le plan de la protection, quelle est la valeur de l'eau propre, de l'air pur, d'une forêt ancienne ou de toute autre forêt, et de la biodiversité des plantes et des animaux sur un territoire traditionnel?
- **Le Canada devrait donner la priorité aux intérêts des Premières Nations, car la conservation, l'écotourisme et les crédits carbone deviennent une alternative**

économique viable aux activités d'exploitation traditionnelles.

Réflexions finales

À en juger par les commentaires des participants et des organisateurs du Forum économique des Premières Nations, l'événement a réussi à fournir de bonnes informations et des plateformes de collaboration et de communication, et a réuni les nations, les organismes gouvernementaux, les institutions et les organisations qui doivent travailler en étroite collaboration au cours des prochaines décennies pour progresser et parvenir à une réconciliation économique. Ce forum n'était pas le premier événement de ce type, et ce ne sera pas le dernier. Il s'inscrit dans un cadre beaucoup plus vaste qui continuera à se dessiner au fil du temps, contribuant à un processus indispensable pour que le Canada et les Premières Nations avancent ensemble vers un avenir prometteur pour tous. Ce forum et d'autres événements et projets futurs, ainsi que de nouvelles innovations telles que la création du Conseil économique autochtone, doivent continuer à offrir des voies de communication, de collaboration et d'engagement qui éclaireront et stimuleront ce processus, en plus d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les nations.

Les conversations soutenues qui ont eu lieu pendant le forum ont permis de générer des idées, de l'énergie et de susciter une réflexion prospective.

Les participants ont parlé de ce qui s'avérait nécessaire :

- « *Remplacer la Loi sur les Indiens par l'infrastructure institutionnelle dont disposent le Canada, les provinces et les municipalités pour soutenir leur prise de décision.* »
- « *Le Canada doit nous fournir les outils nécessaires. Le financement des bandes ne suffit pas.* »
- « *Un consentement libre, préalable et éclairé.* »
- « *De l'information et des capacités.* »
- « *Des flux de trésorerie.* »
- « *Du mentorat, de l'éducation, une communauté et un groupe d'affaires dévoués.* »
- « *Un accès à toutes les formes de capital, pas seulement à des chèques.* »
- « *Du financement d'actifs, du capital-risque.* »
- « *Les marchés financiers et le secteur privé (nous ne pouvons pas tout faire nous-mêmes).* »
- « *Le processus d'évaluation environnementale doit passer par nous.* »
- « *Réduire les frais de gestion et obtenir un meilleur rendement.* »

Ils ont également souligné les responsabilités que cela implique :

« Si nous faisons disparaître la Loi sur les Indiens, nous devons la remplacer par autre chose. Cela signifie que nous devons assumer nos responsabilités. Pour être autonomes, nous devons être responsables des décisions que nous prenons. »

« Ce que nous faisons aide le chef et le conseil à prendre des décisions éclairées. Ils comptent sur nous pour leur proposer des solutions et appuyer les objectifs de la communauté. »

La conversation s'est terminée sur une note positive :

« Dans cette salle, nous avons la capacité d'exploiter l'immense pouvoir économique dont le Canada a besoin — ils devront s'adapter à nous. »

« Aujourd'hui marque le début d'un vaste mouvement. Les idées et les expériences mises en commun – rassembler tout le monde pour soutenir le gouvernement fédéral dans le type de changement qui peut permettre de combler les écarts à l'origine de la pauvreté et des problèmes sociaux qui affligent nos communautés. Nous ne pouvons pas attendre d'eux qu'ils apportent une solution sans nous. »

Annexes

1. Résumé du forum virtuel

22 mai 2024 : de 13 h à 15 h

Dix-neuf participants qui ont regardé l'enregistrement du forum en personne ont pris part au forum virtuel, offrant ainsi un autre moyen de recueillir des informations et d'entendre différentes voix s'exprimer sur les aspirations du cœur, et non sur ce que le portefeuille nous autorise à envisager. (L'ordre du jour se trouve à l'annexe 3.)

Les participants ont répondu à diverses questions interactives en soumettant leurs réponses via la plateforme Slido.

1. Quels mots décrivent votre vision future de la communauté?

- Autodétermination
- Société de développement économique
- Planification communautaire globale
- Le parallélisme en guise d'avantage concurrentiel
- Richesse
- Générationnel
- Opportunités
- Prospérité
- Engagement
- Réactif
- Inclusif
- Participation économique
- Confiance
- Équitable
- Responsable
- Adaptable
- Prospérité
- Autosuffisance
- Véhicules électriques (VE)
- Énergie propre
- Emploi
- Croissance
- Renforcement des capacités
- Durabilité

2. En quoi le développement économique vous aide-t-il à réaliser votre vision d'avenir?

- Offre des formations, des programmes éducatifs et des possibilités de développement professionnel
- Crée de nouvelles sources de revenus ou de recettes
- Stimule le renforcement des capacités au sein de la communauté
- Fournit les ressources/moyens pour y parvenir
- Donne de l'espoir aux jeunes pour leur avenir
- Offre un soutien communautaire
- Demande des comptes aux gouvernements
- Crée un cadre propice à l'épanouissement de l'entrepreneuriat
- Permet le développement des capacités, les emplois, les revenus et les infrastructures nécessaires pour développer les économies locales où les gens peuvent s'épanouir et créer de la richesse là où ils vivent
- Le chef et le conseil soutiennent cette vision
- Assure l'indépendance économique et la capacité de tirer parti des opportunités grâce à une capacité excédentaire qui peut être sollicitée lorsque cela est prudent
- Génère l'autonomisation et l'inspiration
- Assure une transparence totale de la part des dirigeants
- Conduit à la réconciliation
- Est axé sur la communauté et isolé de la politique
- Partage publiquement les informations avec les membres de la communauté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve
- Sort notre peuple de la pauvreté
- Traite d'autres enjeux au sein des communautés autochtones, comme le logement
- Relie entre elles de nombreuses initiatives et activités
- Relie les terres et les revenus : la terre est un atout qui peut aider à générer des revenus, ce qui nous permet d'avoir davantage voix au chapitre

3. Lequel de ces quatre thèmes est le plus important?

1. Soutien aux entreprises
2. Accès au capital
3. Terres et recettes
4. Collaboration

Après les questions et réponses interactives, les participants ont pris part à une discussion.

1. Quels sont les défis auxquels sont confrontées les entreprises dans les réserves?

- Les conditions socio-économiques dans les réserves : pauvreté, manque de logements, manque d'eau potable, taux de suicide élevés
- Manque de responsabilité du gouvernement
- Passer du concept à la mise en œuvre : manque de compétences et d'activités
- Normes différentes pour les entreprises autochtones dans certains cas
- Nécessité de continuer à renforcer les capacités afin que la richesse puisse être créée localement, que l'argent reste dans nos communautés et soit partagé, et que la réussite des membres de la communauté soit soutenue

2. Qu'est-ce qui a fonctionné jusqu'à présent?

- Innovations ChatGPT pour le soutien, par exemple en fournissant des services de garde d'enfants afin que les personnes puissent créer leur entreprise
- Utilisation pour rédiger un plan d'affaires, une étude de faisabilité et un plan marketing
- Accès à des subventions
- Réseautage lors de rassemblements comme celui-ci
- Formation dans des établissements d'enseignement autochtones à travers le Canada

3. De quoi les entreprises auraient-elles besoin pour connaître encore plus de succès?

- Compétences, ressources, éducation
- Moyens de protéger les idées et les concepts afin qu'ils ne soient pas volés
- Meilleur accès au capital
- Partenaires possédant des compétences pertinentes et complémentaires
- Accessibilité et sensibilisation aux ressources disponibles, au financement et au soutien des capacités pour élaborer les plans d'affaires eux-mêmes
- Financement plus accessible pour un plus grand nombre d'entrepreneurs autochtones; il existe une différence entre le développement économique des Premières Nations et le développement économique des membres de la communauté
- Partage des connaissances communautaires et publicité
- Mentorat pour les entrepreneurs en devenir
- Mise en relation avec les signataires d'ententes de Formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA) pour trouver de la main-d'œuvre autochtone qualifiée : apprentissage, talents formés dans l'enseignement supérieur
- Mise à jour du processus pour tenir compte des entreprises autochtones qui vont soumissionner et prise en considération des situations réelles auxquelles ces entreprises sont confrontées
- En savoir plus sur les partenaires silencieux et les opportunités d'investissement
- Investir dans des entreprises situées dans les réserves qui auraient un impact positif sur tout le monde

4. Si l'on vous demandait de citer les mesures les plus importantes à prendre pour soutenir les entreprises autochtones au cours des cinq prochaines années, quelles seraient-elles?

- Rendre l'approvisionnement obligatoire
- Développement massif des capacités : former tout le monde!
- Formation et possibilités d'emploi dans les réserves
- Outils et ressources adaptés à des types d'entreprises spécifiques
- Disposer d'un guichet unique pour les questions; fournir des liens ou un réseau
- Offrir des services pour mettre en relation les personnes ou créer des partenariats public-privé; jouer un rôle dans la communauté pour assurer le marketing, etc.
- Approvisionnement et formation/soutien à chaque étape de l'activité
- Conseils pour affiner et développer l'activité afin de la généraliser ou de la développer

5. Quelle est l'initiative la plus importante?

Les participants ont sélectionné cinq options qu'ils considéraient être les actions les plus importantes dans le cadre des quatre thèmes suivants :

1. Développer l'esprit d'entreprise et les aides à la formation
2. Encourager les entreprises canadiennes et le secteur public à s'approvisionner auprès des entreprises des Premières Nations
3. Soutenir de nouveaux moyens d'accès au capital pour le secteur privé des Premières Nations
4. Développer et soutenir de nouveaux moyens pour les entreprises autochtones de commercialiser et d'exporter leurs produits

Une discussion a suivi sur l'initiative n° 9 : « Développer l'entrepreneuriat et les soutiens à la formation ».

Le résultat souhaité de cette initiative est le suivant :

- Des communautés en bonne santé : si les gens ont de bonnes opportunités et de bons objectifs à poursuivre, ils contribueront à la communauté et seront de bons exemples pour les enfants et les personnes qui les entourent; ils contribueront à la prospérité et à la santé de la communauté; ils bénéficieront de bonnes opportunités et d'un lieu de vie et de travail sain; ils élèveront leurs enfants et généreront de la richesse pour eux-mêmes et pour la prochaine génération.

Les acteurs qui doivent être impliqués sont les suivants :

- Organisations qui se sont réunies à Winnipeg, y compris le CGFPN
- Dirigeants des communautés autochtones
- Aînés
- Entrepreneurs locaux
- Gouvernements (fédéral, provincial, autochtone)

- Conseils tribaux
- Organisations fédérales qui élaborent des programmes entrepreneuriaux adaptés aux communautés autochtones
- Institutions financières
- Investisseurs providentiels
- Autres investisseurs
- Responsables du volet juridique
- Consultant en affaires
- Pôles technologiques et d'innovation

Les principales étapes ou phases de cette initiative sont les suivantes :

- Trouver ceux qui peuvent contribuer; analyser les réponses, puis aller de l'avant; élaborer un plan stratégique et un plan d'action pour mener à bien ces projets
- Faire des priorités définies lors de ces sessions le cadre du prochain projet et élaborer le plan pour le mettre en œuvre
- Aider les communautés des Premières Nations à renforcer leurs capacités ou à mettre en place un processus visionnaire pour la prospérité économique
- Sensibiliser les gens aux ressources qui sont déjà à notre disposition : faire le lien afin que les gens puissent trouver ce qu'ils cherchent
- Recruter des mentors pour un guichet unique afin d'aider les gens à trouver les ressources dont ils ont besoin; le mentorat peut se faire entre des individus, des communautés, des nations, des régions ou une combinaison de ceux-ci
- Encourager les petites communautés à travailler ensemble pour atteindre une masse critique
- Offrir des conseils en ligne aux entrepreneurs
- Rapprocher le développement économique des besoins fondamentaux comme le logement en reliant le logement au développement économique et à l'argent
- Intégrer la culture, les valeurs et les traditions autochtones dans les modèles commerciaux; développement durable et gestion environnementale – les pratiques commerciales durables cadrent avec cela

Les ressources suivantes sont nécessaires :

- Soutien financier des Premières Nations pour participer à des formations qui renforcent les capacités
- Soutien aux entrepreneurs pour qu'ils puissent se développer et se promouvoir à l'échelle nationale et internationale lors d'événements
- Soutien en matière d'IA

2. Ordre du jour : Forum en présentiel



Jour 1 : LUNDI 13 MAI 2024

8 h 00 à 9 h 00	Inscription et petit-déjeuner
9 h 00 à 9 h 30	Mot de bienvenue et ouverture culturelle <ul style="list-style-type: none"> Prière d'ouverture : Frank Whitehead (nation crie d'Opaskwayak) Aperçu de l'ordre du jour et des objectifs de la première journée (animateur : Tewanee Joseph) Questions d'ordre administratif
9 h 30 à 10 h 30	Inspirer le changement : vidéo <ul style="list-style-type: none"> Activité de groupe : Vision de l'avenir À quoi ressemble votre avenir économique communautaire idéal dans 15 ans?
10 h 30 à 10 h 45	Pause santé
10 h 45 à 11 h 45	Présentation du cadre politique du CEA et des initiatives recommandées (Shannin Metatawabin) <ul style="list-style-type: none"> Présentation du cadre politique, questions-réponses Activité de groupe : carte cognitive – Comment allons-nous atteindre notre vision de l'avenir?
11 h 45 à 12 h 00	Bilan des séances en petits groupes et de l'approche des groupes de discussion
12 h 00 à 13 h 00	Déjeuner (Spectacle culturel à 12 h 30)
13 h 00 à 14 h 30	SÉANCE EN PETITS GROUPES N° 1 : Discussions thématiques n° 1 Les participants choisissent de participer à l'une des quatre catégories du cadre par une discussion en petits groupes, sur la base des questions fournies. <ul style="list-style-type: none"> Accès au capital Soutien aux entreprises Coopération entre les Premières Nations Recettes des gouvernements des Premières Nations et souveraineté sur les terres
14 h 30 à 14 h 45	Pause santé
14 h 45 à 16 h 00	SÉANCE EN PETITS GROUPES N° 2 : Discussion thématique n° 2 <ul style="list-style-type: none"> Les participants choisissent un deuxième thème pour les groupes de discussion ciblée
16 h 00 à 16 h 45	Conférencière principale : Cindy Woodhouse, Cheffe nationale
16 h 45 à 17 h 00	Réflexion <ul style="list-style-type: none"> Récapitulatif de la première journée Récapitulatif de la deuxième journée

Jour 2 : MARDI 14 MAI 2024

8 h 00 à 9 h 00	Petit-déjeuner
9 h 00 à 9 h 15	Résumé de la première journée et aperçu de l'ordre du jour de la deuxième journée
9 h 15 à 10 h 45	SÉANCE EN PETITS GROUPES N° 3 : Discussion thématique n° 3 <ul style="list-style-type: none"> Les participants choisissent un troisième thème pour les groupes de discussion ciblée
10 h 45 à 11 h 00	Pause santé
11 h 00 à 12 h 00	Compte rendu en plénière des groupes de discussion thématiques <ul style="list-style-type: none"> Principales conclusions, tendances, concepts et implications à examiner en groupe complet Vote sur les concepts clés
12 h 00 à 13 h 00	Déjeuner de réseautage
13 h 00 à 14 h 30	SÉANCE EN PETITS GROUPES N° 4 : Planification des priorités en matière d'initiatives thématiques <ul style="list-style-type: none"> Les concepts et idées principaux identifiés lors de la séance précédente seront au cœur des discussions de chaque groupe de travail lors de la séance n° 4
14 h 30 à 14 h 45	Pause santé
14 h 45 à 15 h 45	Rapport sur la planification des priorités en matière d'initiatives – Compte rendu à l'assemblée plénière
15 h 45 à 16 h 15	Ce que nous avons entendu : Résumé du forum et perspectives d'avenir
16 h 15 à 17 h 00	Commentaires de clôture et clôture culturelle <ul style="list-style-type: none"> Animateur, Harold Calla, Frank Whitehead, aîné, pour la prière de clôture

FORUM ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS

Contactez-nous : info@ec-forum.ca

3. Ordre du jour : Forum en ligne



Forum économique virtuel des Premières Nations du CGFPN – Ordre du jour final

MERCREDI 22 MAI 2024

13 h 00 à 13 h 05	Introduction et aperçu de l'ordre du jour
13 h 05 à 13 h 15	Présentation du Forum économique des Premières Nations du CGFPN
13 h 15 à 13 h 25	Illustration Slido <i>1. Quelle est votre vision de l'avenir? 2. En quoi le développement économique vous aide-t-il à concrétiser votre vision de l'avenir?</i>
13 h 25 à 13 h 30	Vote Slido : Thème principal
13 h 30 à 14 h 10	Discussion : Thème ayant recueilli le plus de votes
14 h 10 à 14 h 15	Vote Slido : Les cinq initiatives les plus populaires
14 h 15 à 14 h 45	Discussion : Initiative ayant recueilli le plus de votes
14 h 45 à 15 h 00	Réflexion et prochaines étapes

4. Vision de l'avenir

La session sur la vision de l'avenir a été une source d'inspiration pour l'avenir. Un certain nombre de thèmes se sont cristallisés :

- Appropriation : être capable de faire ce que nous voulons et de le gérer comme nous le souhaitons
- Souveraineté : avoir le contrôle total de la gouvernance, de l'économie, de la santé et de l'éducation
- Jeunesse : bien faire les choses; prospérité pour nos petits-enfants et arrière-petits-enfants
- Améliorer le niveau de vie et les types d'occasions offertes aux communautés
- Créer nos propres flux de trésorerie à partir de nos propres entreprises
- Éducation et formation
- Gérer les terres de manière durable
- Résultats d'une économie forte : investir dans la santé et l'éducation et résoudre les problèmes liés à ces domaines pour des communautés sûres, fortes et résilientes
- Priorité à la communauté (collectivement) : nous travaillons pour notre peuple et avons la responsabilité d'en prendre soin
- Ramener les membres éduqués de la bande chez eux et leur trouver un emploi
- Prospérer, *et non* seulement survivre
- Économie forte : créer de la richesse grâce aux entreprises – réinvestir la richesse dans la communauté pour la langue/culture; mettre en place des aides pour développer les entreprises (éducation et ressources); leadership fort/visionnaire
- Logement : plus personne « sans domicile »
- Investir dans la jeunesse
- Microéconomie : entreprises au sein de la communauté
- Macroéconomie
 - Sociétés de développement économique
 - Entrepreneuriat privé
 - Intégrer les politiques environnementales et sociales (unité et harmonisation avec les modes de connaissance/de vie et de gouvernance culturels)
 - Intégrer la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) aux politiques (pour faire des affaires avec les communautés des Premières Nations)
- Revenu de base universel
- Mise en œuvre intégrale de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
- Élimination des lacunes en matière d'infrastructures
- Éducation : taux de diplomation plus élevés dans les communautés; absence d'obstacles à l'éducation; programme d'études dirigé par les Premières Nations en vue de l'acquisition des compétences de base
- Réduire le nombre d'enfants autochtones dans le système d'aide sociale à l'enfance et trouver des solutions à cette surreprésentation
- Décoloniser le marché boursier
- Mettre en œuvre tous les appels à la justice concernant les femmes et filles

autochtones disparues et assassinées

- Mettre en œuvre tous les appels à l'action de la CVR
- Être des partenaires égaux, où les visions du monde autochtones sont mises en œuvre et intégrées dans les pratiques quotidiennes
- Soutenir les victimes de traumatismes intergénérationnels
- Investir dans les gardiens du savoir et en augmenter le nombre, en mettant en place des comités consultatifs d'aînés dans toutes les communautés des Premières Nations
- Autonomiser les jeunes
- Renforcer les capacités internes
- Se doter d'un meilleur processus électoral
- Établir des qualifications minimales pour diriger (p. ex. gestionnaires de bande)
- Approvisionnement
 - Organisation locale pour l'emploi : conclure un accord avec la communauté pour embaucher
 - Normes élevées en matière de conduite éthique pour s'implanter dans la communauté et y exercer des activités commerciales
 - Orientation et sensibilisation culturelle pour les personnes externes travaillant dans la communauté (responsabilité sociale)

Comme l'a dit l'un des participants : « Lorsque nous quitterons ce forum, nous n'emporterons pas seulement des idées, mais aussi des mesures concrètes à mettre en œuvre dès demain. »

5. Initiatives recommandées

Accès au capital

1. Permettre la monétisation des transferts fédéraux
2. Créer une banque de développement autochtone
3. Créer un programme de garantie de prêts autochtones pour soutenir les grands projets
4. Soutenir de nouvelles façons d'accéder au capital pour le secteur privé des Premières Nations

Soutien aux entreprises

5. Fournir des ressources au Conseil économique autochtone afin de coordonner le soutien au développement économique et commercial des Premières Nations
6. Encourager les entreprises canadiennes et le secteur public à s'approvisionner auprès des entreprises des Premières Nations
7. Développer et soutenir de nouveaux moyens pour les entreprises autochtones de commercer et d'exporter des marchandises
8. Financer un poste d'agent de développement économique pour chaque communauté des Premières Nations au Canada
9. Développer l'entrepreneuriat et les soutiens à la formation

Collaboration des Premières Nations

10. Créer une commission d'investissement autochtone afin d'offrir aux Premières Nations des rendements plus élevés à des frais de gestion moins élevés
11. Soutenir la mise en place création d'une offre d'assurance dirigée par les Premières Nations au service des gouvernements et des institutions des Premières Nations
12. Soutenir la mise en place de normes, de ressources et d'outils pour les fiducies des Premières Nations
13. Soutenir la formation en matière de gouvernance dispensée par les Premières Nations à l'intention des dirigeants des Premières Nations

Recettes des gouvernements des Premières Nations et souveraineté sur les terres

14. S'engager à mettre en place un nouveau cadre fiscal qui transfère l'autorité et les recettes aux gouvernements des Premières Nations
15. Conférer un statut d'exonération fiscale aux fiducies des Premières Nations
16. Soutenir la création d'un registre de gouvernance foncière des Premières Nations
17. Consacrer davantage de ressources aux organisations qui soutiennent le contrôle local des terres des Premières Nations, comme le Conseil consultatif des terres (CCT) et l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA)
18. Réformer le processus d'ajout aux réserves afin de gagner en efficacité et d'accélérer l'expansion des terres de réserve
19. Renforcer la souveraineté sur les actifs incorporels

Initiatives recommandées

Forum économique des Premières nations